



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : Psychologue de l'éducation nationale interne

Spécialités :

- Éducation développement et apprentissage
- Éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Rapport de jury présenté par :

Frédéric Thomas, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), Président du jury

SOMMAIRE

Avant-propos et remerciements	1
Introduction.....	2
1. Analyse des données quantitatives et qualitatives du concours (spécialités EDA et EDO).....	2
1.1. Analyse par spécialité.....	3
1.1.1. Les résultats de la spécialité EDA	3
1.1.2. Les résultats de la spécialité EDO.....	3
1.1.3. Éléments transversaux et analyse comparative.....	4
1.2. Analyse sociologique du profil des admis	4
1.2.1. Répartition par âge	4
1.2.2. Origines professionnelles des candidats admis.....	4
1.2.3. Provenance des admis par académie.....	5
2. Composition du jury	5
3. Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury.....	6
3.1. L'épreuve d'admissibilité.....	6
3.2. L'épreuve d'admission	6
3.3. Les attendus du concours.....	7
3.3.1. Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale.....	7
3.3.2. Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale	7
3.4. Les points de vigilance du jury	8
4. Bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission	9
4.1. Les données chiffrées générales de l'admissibilité / admission	9
4.1.1. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA.....	9
4.1.2. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDO	10
4.1.3. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDA	11
4.1.4. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDO	11
4.2. L'épreuve d'admissibilité.....	12
4.2.1. Les remarques du jury spécifiques à l'épreuve écrite	12
4.2.2. Les conseils aux candidats.....	15
4.3. L'épreuve d'admission	16
4.3.1. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDA.....	17
4.3.2. Conseils aux candidats	18
4.3.3. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDO	19
4.3.4. Conseils aux candidats	20
Conclusion	20

ANNEXE 1 : Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'anxiété en milieu scolaire	22
ANNEXE 2 : Éléments de correction et barème du sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'anxiété en milieu scolaire	30
Annexe 3 : Exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale d'admission (trois exemples EDA et trois exemples EDO).....	36

Avant-propos et remerciements

L'organisation d'un concours de recrutement constitue un processus de longue haleine, mobilisant à intervalles réguliers les membres du jury et du directoire, les services de la direction générale des ressources humaines, le Service interacadémique des examens et concours (SIEC) ainsi que l'établissement d'accueil. C'est grâce à l'implication constante et coordonnée de chacun que les épreuves peuvent se dérouler dans les meilleures conditions, permettant ainsi une sélection équitable et rigoureuse des candidats admis. Garantir la qualité, l'équité et l'efficacité des procédures est une mission essentielle du service public.

Au nom du directoire et de l'ensemble des membres du jury, je tiens à remercier très chaleureusement toute l'équipe du lycée Colbert (Paris) qui a accueilli les épreuves orales du concours interne : madame la Proviseure, Cécile Lebrun, ainsi que tous les personnels et les appariteurs. Tous se sont mobilisés avec compétence et discrétion pour offrir aux candidats comme aux membres du jury des conditions d'accueil et de travail d'une qualité remarquable.

Mes remerciements vont aussi aux services de la direction générale des ressources humaines, et en particulier au gestionnaire des concours de psychologue de l'éducation nationale (PsyEN), dont l'efficacité et la disponibilité ont grandement facilité le travail du directoire. Je tiens également à saluer le professionnalisme du gestionnaire en charge des sujets, pour la gestion rigoureuse de l'impression et de l'envoi des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Mes remerciements vont également aux agents du Service interacadémique des examens et concours (SIEC) pour l'aide apportée dans la préparation, l'organisation et le déroulement des épreuves en visioconférence du concours pour les candidats des académies ultramarines.

Je souhaite enfin exprimer toute ma gratitude aux membres du jury, qui ont fait preuve, tant lors des épreuves d'admissibilité que d'admission, de professionnalisme, d'adaptabilité, d'engagement constructif et d'un esprit de collaboration appréciable.

Une mention toute particulière à Katia Terriot et Caroline Moreau-Fauvarque, vice-présidentes du concours, dont l'expertise et l'implication ont été déterminantes dans la préparation des sujets et la sécurisation du déroulement des épreuves.

Je formule tous mes vœux de réussite aux candidats admis dans l'exercice de leurs futures fonctions, et adresse mes encouragements sincères à ceux dont la candidature n'a pu être retenue cette année.

Le président du jury du concours

Frédéric Thomas

Introduction

Le concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale donne lieu à l'issue de chaque session à la publication d'un rapport qui a pour objet d'informer les candidats sur ses modalités et ses exigences.

Ainsi, les candidats du concours interne trouveront ci-dessous :

- des informations statistiques sur la session 2025 ;
- un rappel des modalités du concours ;
- un bilan et une analyse du déroulement des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours interne 2025 ainsi que des conseils pour la préparation de la prochaine session ;
- en annexe, des informations complémentaires concernant le sujet de l'épreuve écrite d'admissibilité : l'énoncé du sujet, des éléments de barème et de correction ;
- en annexe, des exemples de sujet de l'épreuve orale d'admission.

Dans ce rapport, les acronymes suivants seront utilisés :

- PsyEn pour psychologues de l'éducation nationale ;
- EDO pour éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ;
- EDA pour éducation, développement et apprentissages.

L'arrêté du 3 février 2017 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale est le cadre de référence.

1. Analyse des données quantitatives et qualitatives du concours (spécialités EDA et EDO)

Les résultats de la session 2025

Session 2025	PSYEN EDA	PSYEN EDO
Postes offerts	20 (20)	30 (30)
Candidats inscrits		
<i>Femmes</i>	59 (65)	46 (72)
<i>Hommes</i>	4 (6)	13 (11)
Total	63 (71)	59 (83)
Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité		
<i>Femmes</i>	26 (35)	22 (34)
<i>Hommes</i>	3 (2)	8 (6)
Total	29 (37)	30 (42)
Candidats admissibles		
<i>Femmes</i>	24(29)	21 (32)
<i>Hommes</i>	2 (2)	8 (5)
Total	26 (31)	29 (37)
Candidats admis Liste principale		
<i>Femmes</i>	18 (19)	18 (26)
<i>Hommes</i>	2 (1)	6 (4)
Total	20 (20)	22 (30)
Candidats admis en liste complémentaire	0 (3)	0 (0)

Source Cyclades

*Figurent entre parenthèses les données de la session 2024 à titre de comparaison.

Le concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale (PsyEn), session 2025, présente des dynamiques contrastées selon les deux spécialités : Éducation développement et apprentissages (EDA) et Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO).

L'analyse des données permet de dégager plusieurs tendances significatives en matière de participation, de réussite à l'admissibilité et d'admission finale, tout en offrant une lecture comparative par rapport à la session précédente.

1.1. Analyse par spécialité

1.1.1. Les résultats de la spécialité EDA

- **Admissibilité**

Le nombre de candidats inscrits en EDA est en baisse, passant de 71 en 2024 à 63 en 2025, soit une diminution de 11 %. Cette tendance concerne aussi bien les femmes (59 contre 65) que les hommes (4 contre 6). La participation à l'épreuve d'admissibilité reflète cette baisse, avec 29 candidats présents en 2025 contre 37 l'année précédente, ce qui établit un taux de présence de 46 %, en recul par rapport à 2024 (52 %).

Malgré une participation réduite, les résultats à l'écrit restent positifs : 26 des 29 candidats présents ont été déclarés admissibles, soit un taux de réussite de 90 %, supérieur à celui de 2024 (84 %). Ce résultat suggère une meilleure préparation des candidats présents, peut-être liée à un phénomène d'auto-sélection : seuls les plus motivés et les mieux préparés se présentent effectivement à l'épreuve. La différence entre le nombre de candidats inscrits (63) et la participation réelle (29) est considérable : elle représente plus de 50 % des candidats. Un tel niveau de renoncement interroge sur les causes profondes de ce désengagement.

- **Admission**

Bien que tous les postes offerts aient été pourvus à l'issue de la session 2025, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Si les 20 postes ont bien été attribués, cela s'est fait dans un contexte où seulement 26 candidats ont été déclarés admissibles, laissant peu de marge en cas d'échec à l'oral ou de désistement. Le non-recours à la liste complémentaire, contrairement à 2024 où trois candidats y avaient été admis, révèle l'absence d'un vivier supplémentaire.

La répartition femmes-hommes parmi les admis (18 femmes, 2 hommes) reste stable par rapport aux années précédentes, maintenant une faible mixité, bien que l'on note une légère progression (+1) du nombre d'hommes admis.

- **Bilan**

Même si tous les postes ont été pourvus, cette session révèle plusieurs fragilités structurelles :

- une baisse de l'attractivité du concours ;
- un vivier de candidats restreint ;
- une absence de sélection réelle faute de volume suffisant.

Ces éléments doivent inciter à une réflexion sur les stratégies de recrutement, avec l'objectif d'élargir le vivier de candidats et d'élever le niveau de préparation et d'engagement des candidats.

1.1.2. Les résultats de la spécialité EDO

La spécialité EDO enregistre une baisse encore plus marquée du nombre d'inscrits : 59 en 2025 contre 83 en 2024, soit une chute de près de 30 %. Cette diminution touche principalement les femmes, bien qu'elles restent majoritaires (46 femmes contre 13 hommes). En revanche, le taux de présence à l'épreuve écrite demeure stable, à 51 %, identique à celui de l'année précédente.

Le taux d'admissibilité atteint un niveau exceptionnellement élevé : 29 des 30 candidats présents ont été déclarés admissibles, soit 97 %, contre 88 % en 2024. Ce chiffre confirme une tendance déjà observée en EDA : une forte auto-sélection, accompagnée d'un niveau homogène et élevé chez les candidats présents.

- Admission

C'est lors de la phase d'admission que des fragilités apparaissent :

- sur les 30 postes ouverts, seuls 22 ont été pourvus, soit un taux de couverture de 73 % ;
- parmi les admis, on compte 18 femmes et 6 hommes, contre respectivement 26 et 4 l'année précédente ;
- aucun recours à la liste complémentaire n'a été effectué, comme en 2024.

Malgré un vivier suffisant d'admissibles, 7 candidats n'ont pas été admis, et 8 postes sont restés vacants. Cette situation peut s'expliquer par des échecs à l'oral ou des désistements. Elle interroge sur les conditions d'accompagnement des candidats, ainsi que sur l'attractivité et la perception de la spécialité EDO.

1.1.3. Éléments transversaux et analyse comparative

Malgré une baisse notable du nombre d'inscrits dans les deux spécialités, les taux de réussite à l'admissibilité sont en hausse, ce qui traduit une amélioration qualitative du profil des candidats. Le phénomène d'auto-sélection (désistement des candidats avant l'épreuve écrite) semble jouer un rôle décisif, avec une participation réduite mais plus engagée.

L'absence d'activation des listes complémentaires, en particulier en EDO malgré les besoins non pourvus, limite les capacités de recrutement et soulève la question des échecs en phase finale.

1.2. Analyse sociologique du profil des admis

1.2.1. Répartition par âge

La moyenne d'âge des admis est de 41 ans et 11 mois, proche de celle de l'EDO (41 ans et 9 mois). Elle reste toutefois inférieure à celle de l'EDA, qui s'élève à 43 ans et 6 mois.

1.2.2. Origines professionnelles des candidats admis

PsyEN EDA

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	12	60
Conseiller d'orientation psy. (Titulaire MEN Non Enseignant)		
Professeur des écoles	7	35
Fonction publique territoriale	1	5
Fonction publique		
TOTAL	20	100 %

Source Cyclades

PsyEN EDO

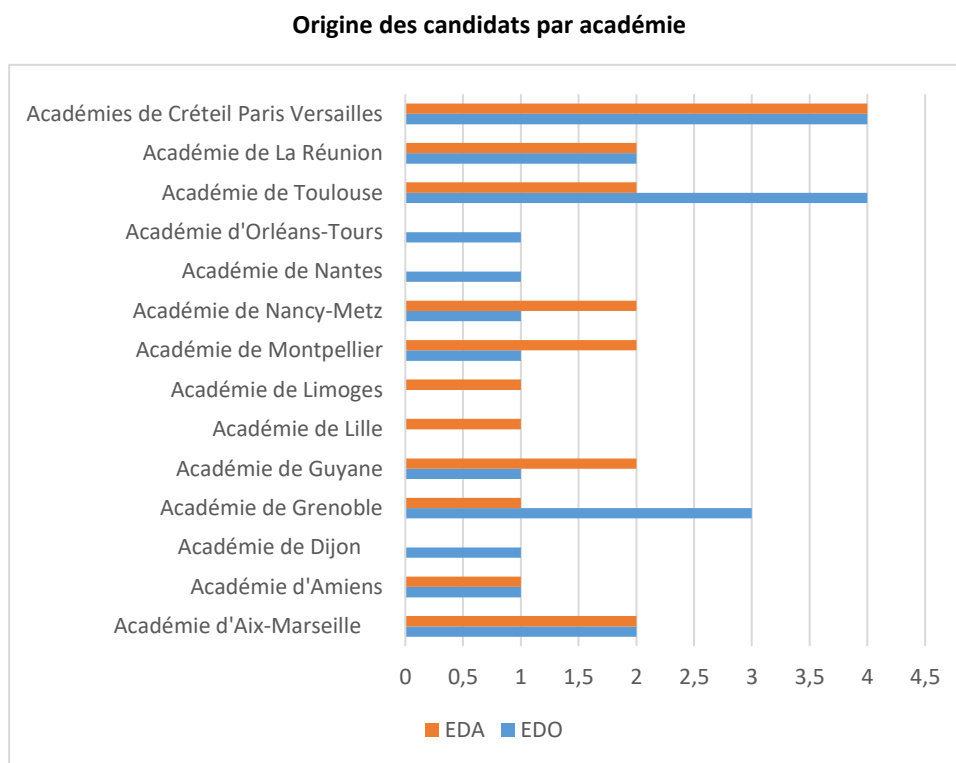
Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	16	72
Conseiller d'orientation psy. (Titulaire MEN non enseignant)	1	5
Professeur du second degré		
Professeur des écoles	2	9
Personnel de la fonction publique	1	5
Personnel de la fonction territoriale	2	9
Adjoint d'enseignement		
Conseiller d'orientation par intérim		
TOTAL	20	100

Source Cyclades

Les profils des admis montrent une prédominance de contractuels PsyEn dans les deux voies : 60 % en EDA et 72 % en EDO, traduisant un accès privilégié au concours pour les professionnels déjà engagés dans les fonctions de PsyEn au sein de l'éducation nationale.

Les professeurs des écoles représentent une part significative en EDA (35 %) mais sont moins présents en EDO (9 %). En EDO, la diversité des statuts est plus marquée avec des admissions issues de la fonction publique (5 %), de la fonction territoriale (9 %), ainsi qu'un conseiller d'orientation psy titulaire non enseignant MEN (5 %).

1.2.3. Provenance des admis par académie



Les admis sont répartis sur une large part du territoire, avec une forte concentration dans certaines académies. Les académies de Toulouse et Créteil–Paris–Versailles se distinguent, chacune comptant 4 admis en EDA et 4 en EDO.

Parmi les académies d'outre-mer, la Réunion affiche une participation remarquable avec 2 admis dans chaque voie, et la Guyane présente également une représentation équilibrée (2 en EDA, 1 en EDO), soulignant la dynamique de ces territoires dans la formation des psychologues de l'éducation nationale.

Certaines académies, comme Aix-Marseille, Montpellier ou Nancy-Metz, présentent également des admis dans les deux voies. À l'inverse, des académies telles que Dijon, Grenoble, Nantes ou Orléans-Tours n'enregistrent des admis que dans une seule voie.

Enfin, plusieurs académies n'ont pas d'admis, ce qui met en lumière des disparités géographiques dans la réussite au concours et dans la mobilisation des viviers potentiels.

2. Composition du jury

La nomination des membres du jury fait l'objet d'un arrêté annuel pour chaque spécialité :

Lors de la session 2025, la répartition par corps d'origine pour la spécialité EDA était la suivante :

	FEMMES	HOMMES
PsyEN	6	2
IEN	2	2
MCF	1	
PERDIR		2
IGÉSR	1	1

Lors de la session 2025, la répartition par corps d'origine pour la spécialité EDO était la suivante :

	FEMMES	HOMMES
PsyEN	7	4
IEN	3	3
PERDIR	2	2
MCF	1	
IGÉSR	1	1

3. Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury

3.1. L'épreuve d'admissibilité

Les candidats au concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale passent une épreuve écrite commune aux deux spécialités (EDA et EDO). Elle consiste en **une étude de dossier portant sur l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif**.

D'une durée de quatre heures, elle est dotée d'un coefficient 4 pour le concours interne.

L'épreuve se présente sous la forme d'un ensemble de documents relatifs à une question éducative particulière réunis dans un dossier que le candidat devra étudier et sur lequel il devra se positionner au regard de la problématique soulevée. Elle appelle la production d'une synthèse argumentée permettant au jury d'apprécier la qualité et la pertinence des capacités d'analyse du candidat. Le dossier traite d'une thématique en rapport avec la place du psychologue dans l'éducation nationale : un dispositif pédagogique particulier, un sujet relatif à l'éducation à la santé ou à la citoyenneté ou sur l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, une question relative au climat scolaire, une problématique de développement psychologique et social, d'entrée dans les apprentissages, d'orientation scolaire ou professionnelle, un type de difficulté scolaire – refus, démobilitation, décrochage scolaire.

Le candidat est conduit à **faire la démonstration de ses capacités à appréhender le sujet dans sa globalité et sa complexité** afin d'envisager le positionnement spécifique du psychologue de l'éducation nationale et ses axes de travail.

L'épreuve doit notamment permettre d'apprécier les **capacités du candidat à inscrire son action dans le cadre du fonctionnement des structures et des équipes** auxquelles il apportera sa spécificité et son expertise dans le cadre de son futur métier.

Le cas échéant, cette épreuve peut contenir des éléments, données ou informations de nature statistique que le candidat devra être en mesure d'analyser et/ou d'interpréter.

3.2. L'épreuve d'admission

Le concours interne comporte une épreuve orale d'admission qui intervient dans la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription (durée de préparation 1h30 ; durée de l'épreuve 1 heure avec un exposé de 20 minutes et un entretien de 40 minutes). L'épreuve est dotée d'un coefficient 6 pour le concours interne.

À partir d'une situation individuelle pouvant requérir l'intervention d'un psychologue de l'éducation nationale, il est attendu du candidat qu'il expose au jury son analyse et sa réflexion personnelles sur les modalités d'action susceptibles d'être mises en œuvre dans la perspective d'apporter une réponse à la question posée. La situation individuelle, tirée au sort par le candidat, comporte des questions le conduisant à raisonner par scénarios.

Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier chez le candidat sa capacité de dialogue, son aptitude à proposer des réponses en les argumentant ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle permet en outre d'apprécier sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions et à l'aune de la problématique vue dans tous ses aspects. L'aptitude du candidat à mobiliser, à des fins professionnelles, des aspects relevant de la recherche est un élément de valorisation de la candidature.

Le candidat développe dans son exposé les éléments constitutifs de la problématique. Cette partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury qui prend comme point de départ l'exposé du candidat et s'élargit pour aborder des situations professionnelles diversifiées.

3.3. Les attendus du concours

3.3.1. Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale

Cette première exigence conduit le jury à attendre des candidats une connaissance des droits, des obligations et de la déontologie des fonctionnaires, incarnée aussi bien par leur posture que par leur façon d'appréhender les situations proposées. De même leur connaissance du système éducatif, de son histoire, de son évolution, de son actualité et des valeurs qui le fondent est appréciée à l'aune de leur compréhension des enjeux. Elle intègre l'actualité éducative au sens large (notamment les textes réglementaires), les travaux scientifiques, et une capacité à les mettre en perspective pour dégager les problématiques des sujets proposés, en percevoir la complexité et appréhender la diversité des approches possibles.

Le jury apprécie une démarche structurée, appuyée sur des contenus (connaissances scientifiques, expériences...) et une capacité à construire une problématique à partir du sujet proposé et des questions qui lui sont associées. Postuler pour des fonctions de cadre A requiert par ailleurs de faire la preuve de qualités d'expression et de communication : clarté du propos, développement d'une argumentation, registre de langue adapté, correction syntaxique et orthographique. En effet, il est important de souligner que les candidats postulent pour des fonctions qui les amèneront à rédiger des écrits professionnels de différents types : notes, comptes rendus etc.

3.3.2. Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale

Le jury rappelle que « Les psychologues de l'éducation nationale contribuent, par leur expertise, à la réussite scolaire de tous les élèves, à la lutte contre les effets des inégalités sociales et à l'accès des jeunes à une qualification en vue de leur insertion professionnelle. Ils mobilisent leurs compétences professionnelles au service des enfants et des adolescents pour leur développement psychologique, cognitif et social. Auprès des équipes éducatives, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, ils participent à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation. Ils interviennent notamment auprès des élèves en difficulté, des élèves en situation de handicap, des élèves en risque de décrochage ou des élèves présentant des signes de souffrance psychique. Ils concourent à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant et, lorsque les circonstances l'exigent, participent aux initiatives prises par l'autorité académique dans le cadre de la gestion des situations de crise ». (Décret 2017-120 du 1^{er} février 2017)

Le jury attend des prestations des candidats qu'elles traduisent une appropriation du décret du 1^{er} février 2017¹ et du référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale². La connaissance du référentiel de connaissances et de compétences des métiers du professorat et de l'éducation constitue un appui professionnel indispensable.

¹Décret n° 2017-120 du 1^{er} février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033968083/>

² Arrêté du 26 avril 2017 relatif au référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale ; <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034517664>.

Le jury s'attend également à ce que les candidats connaissent les principaux repères du système éducatif (constats, données chiffrées, problématiques actuelles), les procédures et instances relevant de leur domaine de compétence, les parcours de scolarisation possibles, les partenaires internes et externes et les outils du PsyEn.

S'agissant du concours interne, la capacité des candidats, notamment de ceux issus de l'éducation nationale, de prendre appui sur des exemples tirés de leur pratique professionnelle est appréciée pour autant qu'elle soit pertinente, analysée et recontextualisée par rapport au sujet proposé.

3.4. Les points de vigilance du jury

Le jury valorise dans son évaluation un certain nombre de compétences transversales, de savoir-être, et de connaissances utiles voire nécessaires - à des degrés divers selon les épreuves. Les candidats reliront d'ailleurs avec profit les rapports de jury des années précédentes car beaucoup de remarques sont récurrentes.

Ainsi les épreuves requièrent une solide culture en psychologie : théories, courants et modèles de la psychologie se rapportant à l'éducation, au développement, à l'enseignement, aux apprentissages et à l'orientation scolaire et professionnelle, notamment la psychologie cognitive. Le jury apprécie que ces références théoriques soient articulées de façon pertinente avec l'expérience des candidats, les situations et les pratiques.

Les candidats qui disposent d'une connaissance précise et contextualisée des textes règlementaires, des lois et des réformes en cours et du fonctionnement du système éducatif peuvent la traduire aisément en enjeux (école inclusive, bien-être, lutte contre le harcèlement, décrochage scolaire etc.).

Lors des différentes épreuves, le jury s'attache à repérer la capacité des candidats à se projeter dans le métier de PsyEn, à s'approprier la posture de cadres de l'éducation nationale, porteurs des valeurs républicaines et membres à part entière des équipes éducatives. Le jury est attentif à la compréhension des missions du PsyEn notamment des spécificités de son intervention dans le cadre institutionnel. **Il s'agit de se situer en tant que psychologue de l'éducation nationale et non de psychologue dans l'éducation nationale.**

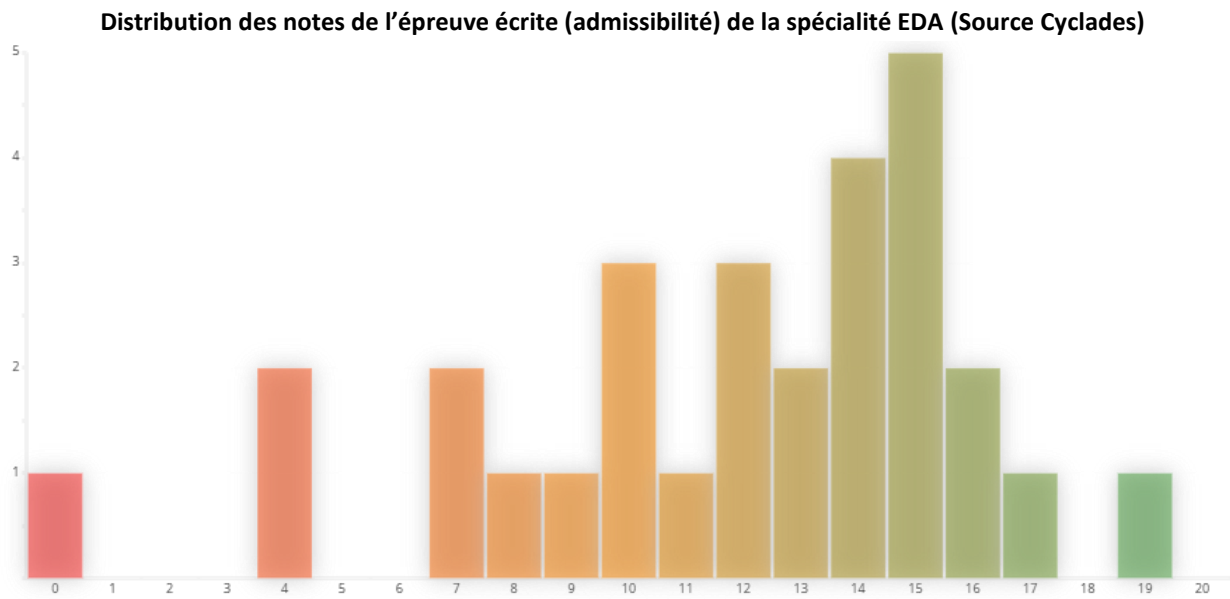
Le jury s'assure également de la connaissance générale par les candidats des dispositifs institutionnels pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, du rôle des acteurs du système éducatif et des partenaires extérieurs ainsi que de la compréhension des relations inter-catégorielles et interpersonnelles au sein des équipes éducatives.

L'expression d'une motivation authentique pour les missions de PsyEn et un attachement aux valeurs du service public constituent pour les candidats des points d'appui importants pour valoriser leur propos.

4. Bilan des épreuves d’admissibilité et d’admission

4.1. Les données chiffrées générales de l’admissibilité / admission

4.1.1. Épreuve d’admissibilité (écrit) de la spécialité EDA



Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d’admissibilité (écrit) de la spécialité EDA

Notes	2025	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats présents	12,2	11,1	11,64	12,01
Médiane des notes des candidats présents	13,4	11,2	11,35	12,70
Seuil d’admissibilité	8,5	8	8,6	9,5
Moyenne des notes des candidats admissibles	13,2	11,47	12,2	13,1

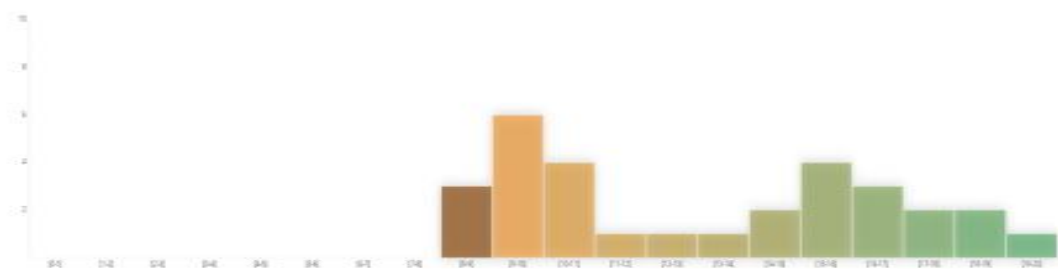
Source Cyclades

En 2025, la moyenne des notes des candidats présents s’élève à 13,2, soit le niveau le plus élevé des quatre dernières années. Cette progression est notable comparée à 2024 (11,1) et 2023 (11,64), et se rapproche de la moyenne de 2022 (12,01).

La médiane des notes, qui atteint 13,4 en 2025, marque une progression encore plus marquée par rapport à 2024 (11,2) et aux deux années précédentes. Ce chiffre indique que la moitié des candidats ont obtenu au moins 13,4, ce qui traduit un niveau global en nette hausse.

4.1.2. Épreuve d’admissibilité (écrit) de la spécialité EDO

Distribution des notes de l’épreuve écrite (admissibilité) de la spécialité EDO



Source Cyclades

Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d’admissibilité (écrit) de la spécialité EDO

Notes	2025	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats présents	13,1	12,9	12,71	10,99
Médiane des notes des candidats présents	12,7	13,4	12,9	11,30
Seuil d’admissibilité	8,5	10	8,6	8,5
Moyenne des notes des candidats admissibles	13,2	13,79	13,6	12,1

Source Cyclades

Depuis 2023, la moyenne des notes des candidats présents se maintient à un niveau élevé, autour de 12,7 à 13,1, en forte progression par rapport à 2022. Cette hausse témoigne d’une amélioration globale du niveau académique des candidats, possiblement liée à une meilleure préparation, à une sélection naturelle par la motivation ou à un recentrage du concours sur des profils plus investis.

La médiane diminue légèrement en 2025 par rapport à 2024, mais reste au-dessus de celle de 2023 et très nettement au-dessus de 2022. Cela signifie que, même si la moitié des candidats a obtenu une note un peu plus basse qu’en 2024, le niveau médian reste solide. Cette évolution peut traduire une plus grande homogénéité du niveau des candidats, avec moins d’écarts entre les meilleures et les moins bonnes copies.

Le seuil d’admissibilité reste bas en 2025 (comme en 2022 et 2023), après une hausse ponctuelle en 2024.

Après deux années à un niveau très élevé, la moyenne des candidats admissibles baisse en 2025, tout en restant correcte.

4.1.3. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDA

Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admission (oral) de la spécialité EDA

Notes	2025	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats admissibles présents	12,8	13,7	13	12,8
Médiane des notes des candidats admissibles présents	14	14,5	14	12,8
Moyenne des notes des candidats admis	14,5	15,35*	15,3*	13,7*

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

Entre 2022 et 2025, la moyenne des candidats admissibles présents reste globalement stable, autour de 13. La médiane, souvent supérieure à la moyenne, révèle une distribution asymétrique avec quelques notes faibles tirant la moyenne vers le bas. En 2024, les candidats admissibles atteignent leur meilleur niveau moyen (13,7) et médian (14,5). La moyenne des admis est systématiquement plus élevée, preuve d'une forte sélection parmi les meilleurs. Les années 2023 et 2024 marquent un pic avec des moyennes d'admis supérieures à 15. En 2025, on observe une légère baisse des notes globales, bien que la moyenne des admis reste élevée (14,5).

Moyennes générales (écrit + oral) des notes obtenues par les candidats admissibles et admis en EDA

Moyennes générales (/20)	2025	2024	2023	2022
Admissibles présents à l'oral	13	13	12,6	12,9
Admis*	14,2	14,1	14,7	13,6
Seuil d'admission en liste principale	10	12,1	10,9	12,4
Seuil d'admission en liste complémentaire	-	11,3	9,9	11,1

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

En 2025, la moyenne des admissibles présents à l'oral est de 13, stable par rapport à 2024. La moyenne des admis reste élevée à 14,2, malgré un seuil d'admission abaissé à 10, le plus bas en quatre ans. L'écart entre admissibles et admis (1,2 point) reste significatif. 2025 marque ainsi une année où accessibilité et excellence coexistent.

4.1.4. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDO

Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admission (oral) de la spécialité EDO

Notes	2025	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats admissibles présents	11	12,7	12,8	13,3
Médiane des notes des candidats admissibles présents	11,5	12,5	12	13,3
Moyenne des notes des candidats admis	13	13*	13,5*	14,8*

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

Entre 2022 et 2025, on observe une baisse progressive des moyennes et médianes des candidats admissibles présents. La médiane chute de 13,3 en 2022 à 11,5 en 2025, signalant une baisse générale du niveau. La moyenne des admissibles suit la même tendance, passant de 13,3 à 11. En revanche, la moyenne des admis reste relativement stable autour de 13, sauf en 2022 où elle culmine à 14,8.

Cela suggère une sélection toujours exigeante malgré la baisse du niveau global. L'écart entre admissibles et admis devient plus marqué en 2025, atteignant 2 points. L'année 2022 semble avoir été la plus compétitive, avec des scores globalement élevés. En 2025, le contraste entre un niveau général en baisse et une moyenne d'admis stable souligne une forte différenciation des meilleurs profils.

Moyennes générales (écrit + oral) des notes obtenues par les candidats admissibles et admis en EDO

Moyennes générales (/20)	2025	2024	2023	2022
Admissibles présents à l'oral	11,9	13	13,1	12,9
Admis*	13	13,3	13,6	13,9*
Seuil d'admission en liste principale	9	10,1	10	11,8
Seuil d'admission en liste complémentaire	-	10	-	10,6

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

En 2025, les moyennes chutent nettement : 11,9 pour les admissibles, soit la plus basse des quatre années. La moyenne des admis baisse également à 13, bien en dessous du pic en 2022 (13,9). Le seuil d'admission principal a été fixé à 9, signalant une ouverture pour pourvoir les postes avec aucun admis sur la liste complémentaire. Cette évolution s'explique en partie par un fait marquant : pour la première fois, le nombre de candidats était inférieur au nombre de postes offerts. Cela a contraint le jury à adapter les seuils pour pourvoir les places disponibles. Reste à savoir si cette tendance conjoncturelle deviendra structurelle dans les prochaines années.

• Conclusion

Les candidats admis ont maintenu un bon niveau général. Leur performance reste solide, traduisant une sélection qualitative malgré l'assouplissement des seuils d'admission. Le jury a su distinguer les meilleurs profils dans un vivier plus restreint, en valorisant la cohérence et la qualité des prestations. Cette année montre que l'exigence reste présente pour intégrer les concours, même lorsque le nombre de candidats diminue. Les admis de 2025 se démarquent donc par leur régularité et leur capacité à répondre aux attentes, dans un contexte moins tendu mais toujours sélectif.

4.2. L'épreuve d'admissibilité

Le sujet portait sur l'anxiété en milieu scolaire. Quatre questions étaient posées : 1/ sur la définition de l'anxiété scolaire, ses manifestations et ses impacts potentiels sur le parcours d'un élève ; 2/ sur le rôle des PsyEn dans le traitement de situations individuelles ou collectives en lien avec l'anxiété en milieu scolaire ; 3/ sur les stratégies mises en œuvre par les professionnels de l'éducation nationale pour réduire l'anxiété et 4/ sur l'analyse d'une situation individuelle selon la spécialité choisie.

4.2.1. Les remarques du jury spécifiques à l'épreuve écrite

• La qualité des copies (orthographe, ponctuation, grammaire, expression, lisibilité fonctionnelle)

Les psychologues de l'éducation nationale sont de plus en plus amenés à produire des écrits dans le cadre de leur pratique professionnelle. Il est donc essentiel qu'ils disposent de solides compétences rédactionnelles.

On observe une amélioration globale de la qualité formelle des copies par rapport aux années précédentes. La maîtrise de la langue progresse, avec une diminution notable des erreurs d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.

Cependant, un nombre encore significatif de copies présente des lacunes importantes : erreurs d'orthographe fréquentes, syntaxe confuse, ponctuation inappropriée, voire phrases inachevées. L'expression peut s'avérer maladroite, avec des formulations lourdes ou approximatives, ce qui nuit à la clarté du propos. Dans certains cas, la lisibilité manuscrite complique la lecture pour les correcteurs. Par ailleurs, certains candidats adoptent un registre de langue inadapté : trop familier ou, à l'inverse, inutilement complexe, ce qui ne correspond pas aux attentes d'un concours de la fonction publique.

Il est donc vivement recommandé aux candidats de porter une attention particulière à la relecture de leurs écrits, de s'exercer à rédiger dans un style clair, précis et structuré, et de privilégier la simplicité maîtrisée à une sophistication artificielle.

- **La structuration de la pensée : introduction problématisée, construction en différentes parties, parties équilibrées et transitions entre les parties, qualité de l'information et de l'argumentation, contextualisation.**

On note de fortes différences dans la qualité de la structuration et de l'organisation de la copie.

Les meilleures copies se distinguent par la présence de l'ensemble des éléments constituant un plan structuré : introduction, réponses aux questions organisées sous forme de parties et sous-parties, conclusion. Pour les très bonnes copies, l'annonce du plan est claire et respecte les transitions entre les parties ainsi qu'une problématisation construite et effective. L'ensemble de ces copies se distingue également par une assise théorique solide et la qualité d'analyse réflexive, en particulier pour les questions concernant l'étude de la situation. Les candidats ont également défini les concepts utilisés (notamment les différentes formes d'anxiété comme cela était demandé).

Les moins bonnes copies souffrent globalement d'un défaut de structuration : absence d'introduction ou de conclusion, de problématique développée, ou encore de plan annoncé. Certains candidats répondent aux questions sans respecter l'ordre, ce qui nuit à la cohérence de l'ensemble. L'argumentation est parfois trop abstraite, dépourvue d'exemples concrets, ou encore insuffisamment soutenue par des références théoriques. Une meilleure articulation entre les connaissances institutionnelles, théoriques et pratiques est attendue. Certaines copies se contentent d'un enchaînement de réponses sans cohérence d'ensemble. D'autres manquent de transitions, de paragraphes identifiés, ou présentent des parties déséquilibrées (par exemple, un développement très long sur une première question, puis une réponse rapide aux suivantes). L'absence de conclusion est également fréquente.

Enfin, plusieurs candidats adoptent un style de dissertation universitaire qui ne tient pas compte des exigences spécifiques du concours. Ils mobilisent des références théoriques trop abstraites, manquent d'exemples concrets, ou, à l'inverse, se limitent à des descriptions factuelles sans véritable prise de recul analytique. Il est essentiel de rappeler que ce concours vise à évaluer la capacité à analyser une situation éducative de façon rigoureuse, contextualisée et en cohérence avec les missions propres au psychologue de l'éducation nationale.

Ainsi, au-delà des exigences formelles telles que la correction de l'orthographe, la qualité de la syntaxe et la lisibilité de la copie, les correcteurs insistent sur un certain nombre de critères fondamentaux pour évaluer la qualité d'une copie. Il ne s'agit pas seulement de faire preuve de connaissances théoriques, mais de démontrer une capacité à penser une situation éducative de manière rigoureuse, structurée et contextualisée, en lien avec les missions du psychologue de l'éducation nationale.

Dans cette perspective, plusieurs éléments doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- la structuration du devoir : il convient d'introduire le sujet de manière claire, de formuler une problématique pertinente, d'annoncer un plan cohérent (et de s'y tenir), d'assurer la fluidité du propos à l'aide de transitions soignées entre les parties, et de conclure en répondant précisément à la problématique tout en ouvrant, si possible, sur une réflexion plus large ;
- la définition rigoureuse des concepts mobilisés, afin d'éviter toute confusion ou imprécision dans le raisonnement ;
- l'équilibre dans le traitement des différentes dimensions de la question, sans accorder une place disproportionnée à une seule partie du sujet ;
- la qualité de l'argumentation et de la contextualisation, qui doivent s'appuyer à la fois sur des références théoriques solides et sur des exemples tirés de la pratique professionnelle, en lien avec les missions du psychologue de l'éducation nationale.

- **Traitement de la première question :**

La première question, portant sur la définition de l'anxiété dans le contexte scolaire, ses manifestations et impacts sur le parcours de l'élève a souvent été abordée de manière descriptive. Une majorité de candidats ont su en proposer une définition générale, mais sans toujours la contextualiser dans le cadre des apprentissages ou du développement de l'enfant en milieu scolaire. La distinction entre anxiété « normale » (adaptative) et anxiété pathologique n'est pas toujours bien établie.

Certains candidats se sont appuyés sur les documents fournis pour nourrir leur réflexion, mais d'autres se sont contentés de paraphraser ou de résumer les textes sans véritable prise de recul. Les apports théoriques (par exemple, les modèles de développement socio-émotionnel ou les travaux sur l'attachement) sont peu mobilisés, de même que les textes institutionnels (circulaires, missions du PsyEn, etc.).

Les meilleures copies ont su mettre en évidence l'impact de l'anxiété sur les apprentissages (troubles attentionnels, inhibition, évitement), sur les relations sociales, et sur le parcours scolaire plus largement. Elles ont également évoqué les facteurs de vulnérabilité et les indicateurs de repérage en milieu scolaire.

- **Traitement de la deuxième question :**

La question relative aux modalités d'accompagnement par le PsyEn a permis d'identifier des niveaux de maîtrise différenciés parmi les candidats. Certains ont su restituer les principales missions du métier, tandis que d'autres ont proposé une analyse plus stratégique, intégrant les enjeux institutionnels et les dynamiques collectives.

Un nombre significatif de candidats s'est limité à une énumération d'actions (entretiens, observations, orientation, travail en équipe...), sans mise en contexte, ni réflexion sur la cohérence ou la finalité de ces interventions. Ces réponses témoignent d'une compréhension partielle du rôle du PsyEn, perçu comme une juxtaposition de tâches plutôt que comme un acteur inscrit dans une logique d'accompagnement globale, au service de la continuité des parcours et de la politique éducative.

Les copies les plus convaincantes ont décrit l'intervention du PsyEn à différents niveaux : individuel (accompagnement de l'élève et de la famille), collectif (travail avec les équipes pédagogiques, prévention en classe), et institutionnel (participation aux instances, partenariat avec les partenaires et les structures extérieures). Elles ont également su expliciter les enjeux éthiques (respect du secret professionnel, posture non jugeante) et la posture d'écoute active, tout en soulignant le rôle du PsyEn comme acteur de prévention.

Certaines copies ont oublié de mentionner la place du PsyEn au sein de l'écosystème des acteurs professionnels de l'école inclusive, son articulation avec le médecin de l'éducation nationale, les enseignants référents ou encore les structures extérieures (centre médico-psychologique, centre médico-psycho-pédagogique, service d'éducation spéciale et de soins à domicile, etc.). Ce manque d'articulation interprofessionnelle témoigne parfois d'une vision trop cloisonnée de ce métier.

- **Traitement de la troisième question :**

Le traitement de la troisième question, centrée sur les dispositifs institutionnels, constitue souvent le point faible des copies. Nombreux sont les candidats qui se contentent d'énumérer des dispositifs d'accompagnement et de suivi (plan d'accompagnement personnalisé, plan de réussite éducative, équipe de suivi de scolarisation, réseau d'aide spécialisée aux élèves, etc.) sans les analyser, ni les articuler aux problématiques évoquées dans le sujet.

Cette approche descriptive, parfois déconnectée du contexte, ne permet pas de saisir la finalité de ces dispositifs, ni leur rôle dans les réponses éducatives à apporter. Le lien avec les enjeux du décrochage scolaire, de l'inclusion ou des besoins éducatifs particuliers est souvent implicite, voire totalement absent.

Seules quelques copies proposent une analyse de la complémentarité des dispositifs, de leurs limites et des conditions de leur efficacité. Ces copies intègrent également la place du PsyEn dans leur mise en œuvre, notamment à travers son rôle de conseiller technique, de médiateur ou de facilitateur de concertation. Peu de candidats mobilisent les textes de référence (loi, décrets, circulaires, plans et dispositifs nationaux), ce qui nuit à l'ancrage institutionnel des réponses. Enfin, les copies les plus solides mobilisent une lecture systémique : elles montrent comment les dispositifs peuvent s'articuler autour d'un projet de parcours cohérent et évolutif, et soulignent l'importance de la co-construction avec les familles et les partenaires, dans une logique de coéducation.

- **Traitement de la quatrième question :**

L'étude de cas individuelle, souvent placée en fin de devoir, souffre d'un traitement trop rapide, révélant une gestion du temps parfois inadéquate. Beaucoup de candidats se limitent à un résumé de la situation, suivi d'une liste de préconisations. L'analyse clinique est souvent superficielle, sans identification claire des enjeux psychologiques, institutionnels ou relationnels.

Les copies les plus pertinentes adoptent une démarche d'analyse structurée : repérage des éléments saillants, identification des besoins de l'élève, formulation d'hypothèses, et propositions d'accompagnement en lien avec les missions du PsyEn. Elles mobilisent une lecture globale (individu/famille/institution), proposent une stratégie d'intervention progressive, et n'omettent pas de questionner les limites du rôle du psychologue.

Peu de candidats abordent la question du partenariat, du cadre éthique de l'intervention ou encore de la temporalité de l'action. Il est essentiel que les futurs PsyEn montrent leur capacité à penser l'intervention comme un processus inscrit dans un collectif et dans une temporalité institutionnelle.

4.2.2. Les conseils aux candidats

Le jury renouvelle l'ensemble des conseils formulés les années précédentes.

- **La forme : qualité de la présentation et de la rédaction**

Une copie soignée sur la forme est la première marque de sérieux et de rigueur attendue par le jury :

- adopter une structure claire et équilibrée : introduction contextualisée et problématisée, développement en parties cohérentes, conclusion ouvrant des perspectives ;
- veiller à la lisibilité : éviter le style télégraphique (tirets, abréviations), préférer des phrases complètes et bien construites ;
- privilégier une rédaction fluide et précise, en soignant la syntaxe, le vocabulaire et la ponctuation ;
- soigner la présentation matérielle de la copie : pas de ratures, pas de surcharge, écriture lisible ;
- gérer le temps pour traiter l'ensemble du sujet, sans déséquilibre entre les parties.

- **Maîtrise des savoirs et qualité de l'argumentation**

Une bonne copie repose sur la solidité des connaissances et leur mobilisation pertinente dans une réflexion construite :

- s'approprier le sujet : introduire avec une problématique claire, définir les concepts, cerner les enjeux ;
- appuyer son développement sur les textes de référence : lois, circulaires, missions du PsyEn, code de déontologie, référentiel de compétences ;
- analyser plutôt que décrire : éviter les généralités, approfondir une action ou situation en l'illustrant concrètement ;
- intégrer des apports théoriques pertinents : citer des auteurs avec rigueur (nom après une virgule, œuvre soulignée, citations entre guillemets), utiliser leurs idées pour appuyer l'argumentation ;
- faire le lien avec les politiques éducatives actuelles (ex. : Loi pour une école de la confiance) et les textes fondateurs ;
- proposer une réflexion nuancée, tenant compte de la complexité des situations professionnelles ;
- articuler les différents niveaux d'intervention du PsyEn (individuel, collectif, institutionnel).

- **Posture professionnelle et contextualisation**

Le jury attend une réflexion incarnée, ancrée dans la réalité du métier de psychologue de l'éducation nationale :

- se projeter avec précision dans l'environnement professionnel visé (PsyEn EDA ou EDO), en tenant compte de ses spécificités ;
- développer une posture éthique et réflexive, fidèle à la déontologie et à l'expertise du PsyEn ;

- mettre en avant la dimension partenariale, la capacité à travailler en réseau et à s’inscrire dans une logique de politique inclusive ;
- donner du sens à l’argumentation en s’appuyant sur des observations de terrain.

Le jury encourage les candidats au concours à s’imprégner des ressources proposées dans la bibliographie mise à leur disposition. Le programme est disponible à l’adresse suivante <https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264>.

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler la bibliographie publiée chaque année qui doit leur permettre d’identifier des problématiques au cœur des préoccupations des acteurs du système éducatif et dont la connaissance est indispensable pour de futurs PsyEn.

4.3. L’épreuve d’admission

Comme énoncé *supra*, cette épreuve permet notamment au jury d’évaluer chez le/la candidat(e) son aptitude au dialogue, à proposer des réponses en les argumentant et en s’appuyant sur des connaissances ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle est en outre l’occasion de repérer sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d’exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions.

Lors de l’exposé, le jury apprécie que les candidat(e)s proposent clairement une problématique et présentent une réflexion structurée s’appuyant sur un plan annoncé en introduction (qui sera par la suite respecté), élargissant le propos en conclusion, inscrivant ainsi le sujet dans un cadre systémique. Il valorise également l’utilisation des documents et des références de façon pertinente pour donner de la consistance à leur présentation.

Le jury commence l’entretien à partir de l’exposé du candidat de façon à aborder des situations professionnelles diversifiées. Il s’agit de prendre de la hauteur par rapport à la situation à analyser, en la confrontant à d’autres situations, ce qui permet d’évaluer les facultés d’adaptation des candidats et leur capacité à se projeter dans la fonction. Le jury conjugue souvent questions précises et questions plus ouvertes. Dans ce dernier cas, le candidat, par rapport à des situations complexes de terrain, voire des dilemmes, est évalué à l’aune de sa capacité à se positionner non seulement en tant que professionnel de la psychologie, mais aussi en qualité de fonctionnaire garant de la continuité et de l’efficacité du service public d’éducation.

S’agissant de la spécialité « éducation, développement et apprentissages », l’épreuve a vocation à vérifier si le candidat a la capacité d’analyser et de comprendre une situation, un travail en équipe au sein d’un RASED, d’un pôle ressource de circonscription, d’une équipe pluriprofessionnelle. La notion de « continuité éducative » (liens entre cycles d’enseignement, avec les différents lieux de vie de l’enfant, avec les partenaires...) doit être comprise par le candidat. Par ailleurs, l’objectif de l’épreuve est de déceler ses aptitudes dans la conduite d’actions de prévention et de remédiation individuelles ou collectives et d’accompagnement à la mise en place d’actions propices à favoriser un climat scolaire bienveillant dans les écoles.

S’agissant de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », l’épreuve a vocation à vérifier si le candidat a la capacité de relier la spécificité de la période de l’adolescence, dans ses aspects singuliers et son inscription sociale avec l’engagement scolaire de l’élève et la nécessité d’élaborer d’un projet d’orientation et de construction d’un parcours de formation qualifiant, débouchant sur une insertion professionnelle. Pour ce faire, la compréhension du candidat des attentes et des contraintes du monde économique et professionnel, sa connaissance des problématiques du monde du travail et du marché de l’emploi, des différentes filières et modalités de formation doit être recherchée. De même, sa sensibilité aux questions de bienveillance et de climat scolaire, son appréhension des questions d’accompagnement des parcours des adolescents et des jeunes adultes et de contribution à la réussite scolaire et universitaire sont sondées.

L’aptitude au dialogue est valorisée d’autant plus qu’elle s’accompagne d’une bonne maîtrise de la langue, de clarté dans le propos, d’écoute lors du temps d’échange avec le jury. Les attendus quant à la posture professionnelle et la loyauté sont éprouvés lors de l’entretien.

Le jury porte une attention particulière à la capacité des candidats d'apporter, à partir de l'analyse psychologique de l'élève, des pistes d'adaptations pédagogiques aux enseignants. Les candidats sont d'autant plus valorisés qu'ils savent mobiliser des références théoriques, voire des recherches scientifiques, à la croisée des sciences cognitives et de la pédagogie.

L'usage des bilans psychologiques constitue un point d'appui important pour la pratique du PsyEn. La méconnaissance de leur fonctionnement et le manque de précision quant à l'interprétation de données chiffrées relevant d'une approche statistique et critériée pénalisent certains candidats, parfois déroutés quand il s'agit d'expliquer simplement à quoi renvoie un écart-type ou un rang percentile. La connaissance de la pluralité des batteries de tests psychométriques à disposition est impérative de même qu'une connaissance des épreuves projectives, qu'elles soient narratives (CAT, TAT, PN...) ou graphiques (dessins de personnage, de la famille, D10 etc.). La lecture d'ouvrages théoriques sur l'analyse des tests, même en lien avec des études de cas, ne peut remplacer l'expérience de la conduite de ceux-ci (stages etc.).

Le jury attend du PsyEN un éclairage fondé sur le croisement de données objectives et subjectives (par exemple la capacité à inférer un indice de maturité graphique à partir d'un dessin du bonhomme...).

4.3.1. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDA

4.3.1.1 Remarques générales

Dans l'ensemble, les candidats ont démontré une expression orale de qualité, avec un registre de langue adapté, professionnel et clair. L'élocution est généralement fluide, et les idées sont bien articulées, ce qui contribue à la lisibilité du propos.

Cependant, quelques points de vigilance demeurent :

- certains candidats ont présenté des interventions peu structurées, marquées par des hésitations ou une lecture trop appuyée de leur support, au détriment de la spontanéité attendue à l'oral ;
- l'absence de reformulation ou l'usage d'un langage trop théorique ont parfois nui à la clarté et à l'efficacité du message.

La communication avec le jury a, dans l'ensemble, été respectueuse et de bonne qualité. De nombreux candidats se sont montrés attentifs, ouverts aux échanges, et capables de faire évoluer leur propos à partir des questions posées. Cette attitude a révélé une posture réflexive, ainsi qu'une capacité à interagir de manière collaborative et constructive. Certains ont su utiliser la reformulation ou la clarification comme leviers pour approfondir leur réponse, témoignant ainsi d'une bonne maîtrise des enjeux du dialogue professionnel. En revanche, quelques candidats ont adopté une posture défensive ou ont fourni des réponses superficielles, sans prendre véritablement en compte les relances du jury. Cela a pu donner l'impression d'un discours figé, manquant d'ouverture ou de recul critique.

- L'exposé oral : bilan et axes d'amélioration
 - Gestion du temps

Dans l'ensemble, aucun dépassement significatif n'a été relevé, ce qui témoigne d'une bonne préparation globale et d'un cadrage rigoureux de l'intervention. Toutefois, une minorité de candidats a présenté un exposé trop court, laissant apparaître soit une difficulté à développer la pensée, soit une préparation incomplète.

- Points forts

De manière générale, les candidats ont bien respecté le temps imparti, avec une gestion efficace de leur exposé. Les exposés présentés ont été de qualité, avec une structuration claire et cohérente, permettant de suivre aisément le fil de la pensée du candidat. Nombreux sont ceux qui ont su proposer des analyses pertinentes, témoignant d'une réelle appropriation du sujet et des attendus du concours. La connaissance du cadre institutionnel, des textes de référence et du contexte éducatif a été bien mobilisée, renforçant la légitimité et la solidité des propos. On observe également un ancrage dans la réalité du terrain, à travers des exemples concrets et des propositions ajustées aux besoins des élèves, qu'ils soient enfants ou adolescents. Les références théoriques ont été utilisées de façon judicieuse, pour éclairer l'analyse sans l'alourdir. Enfin, plusieurs candidats ont su se détacher de leurs notes, adoptant une posture orale plus fluide et engageante, ce qui a renforcé l'impact de leur exposé.

- Points à améliorer

Malgré ces points positifs, certains éléments restent à travailler pour améliorer la qualité des prestations orales. Tout d'abord, une minorité de candidats a présenté un exposé trop court, laissant apparaître soit une difficulté à développer la pensée, soit une préparation incomplète. Dans plusieurs cas, une lecture trop appuyée du support écrit a nui à la dimension orale de l'exercice, rendant la présentation moins vivante et interactive. Par ailleurs, l'absence ou la faiblesse de la problématisation a parfois limité la profondeur de l'analyse, réduisant l'exposé à un simple descriptif ou à une suite d'informations non hiérarchisées. Le manque d'éléments opérationnels, notamment en lien direct avec les missions spécifiques du PsyEn, a également été relevé : certains propos sont restés trop théoriques ou généraux, sans véritable projection dans l'action. En outre, des difficultés à articuler les différents niveaux d'intervention (individuel, collectif, institutionnel) ont pu freiner la compréhension globale de la posture professionnelle. Il convient également de signaler que certains candidats ont consacré trop de temps à la présentation de leur parcours personnel, empiétant sur le temps consacré à l'analyse du cas ou du sujet. Enfin, quelques exposés ont été entachés de digressions ou de propos éloignés du sujet, ce qui a altéré la clarté et la rigueur attendues.

- Les échanges avec le jury

- Points forts observés lors de l'interrogation

Les échanges avec le jury ont permis de mettre en évidence plusieurs qualités appréciées chez les candidats. Beaucoup ont fait preuve d'une bonne connaissance des missions du PsyEn, en s'appuyant sur les textes de référence et en respectant les principes du cadre déontologique, notamment le secret professionnel, la posture d'écoute bienveillante, et la place du PsyEn dans le réseau institutionnel. La dimension collective et partenariale du métier a également été bien intégrée par un certain nombre de candidats, qui ont su inscrire leur réflexion dans une dynamique de coopération avec les différents acteurs de la communauté éducative. De plus, plusieurs candidats ont su faire évoluer ou enrichir leurs propositions au fil de l'échange, en s'appuyant sur les relances du jury, témoignant ainsi d'une posture réflexive et ouverte. Enfin, les réponses les plus solides ont combiné connaissances théoriques, lecture clinique ajustée des situations, et expérience professionnelle, montrant une capacité à articuler les différents registres d'intervention attendus dans ce métier.

- Axes d'amélioration relevés

Certaines fragilités ont néanmoins été relevées au cours de l'interrogation. Un manque d'actualisation des connaissances est apparu chez plusieurs candidats, notamment en ce qui concerne les outils, dispositifs et partenaires mobilisables au sein de l'éducation nationale. Cette lacune a parfois empêché une réponse précise ou contextualisée. Par ailleurs, une méconnaissance de certaines dimensions institutionnelles du métier a été observée, en particulier autour de la participation du PsyEn aux équipes éducatives, de son articulation avec les enseignants référents ou les personnels de santé, et plus largement de son inscription dans la logique de politique éducative. Enfin, certaines réponses sont restées trop générales ou consensuelles, sans ancrage réel dans la réalité du terrain : cela a pu donner l'impression d'une posture peu incarnée, éloignée des enjeux concrets de la fonction.

4.3.2. Conseils aux candidats

Le jury formule quelques conseils pour guider les candidats dans leur préparation. Ces recommandations visent à mieux cerner les attendus de l'épreuve et à adopter une posture professionnelle cohérente avec les missions du PsyEn.

- Maîtriser les attendus de l'épreuve orale : posture professionnelle et articulation théorie/pratique

La réussite à l'oral du concours de PsyEn repose avant tout sur l'adoption d'une posture professionnelle conforme aux attendus du métier. Il s'agit de faire preuve de clarté dans l'expression, de qualités d'écoute, d'une argumentation construite, ainsi que d'une capacité à relier les apports théoriques aux réalités de terrain. Cela suppose :

- une bonne connaissance du cadre institutionnel et des missions spécifiques du PsyEn, à partir des textes de référence (circulaires, code de déontologie, référentiels, etc.) ;
- une mise à jour régulière des connaissances sur les réformes du système éducatif, les dispositifs d'inclusion et de prévention du décrochage scolaire ;

- une compréhension des enjeux contemporains de l'École et de la manière dont ils influencent la pratique du psychologue de l'éducation nationale ;
 - une capacité à se projeter dans la fonction, à démontrer une éthique professionnelle solide, et à inscrire son action dans une logique de travail partenarial avec les différents acteurs.
- Développer une démarche analytique et une communication structurée

Outre les savoirs et la posture, la réussite repose sur la capacité à analyser des situations complexes et à en rendre compte de manière claire, structurée et pertinente. Cela implique :

- un travail sur la structuration du propos, à l'écrit comme à l'oral : introduction problématisée, développement argumenté, conclusion synthétique et ouverte ;
- une analyse fine des situations, intégrant les dimensions familiale, scolaire et institutionnelle, et permettant de formuler des hypothèses cliniques, systémiques ou développementales pertinentes ;
- la formulation de propositions d'intervention concrètes, en lien direct avec les missions du PsyEn, tout en sachant poser les limites de son action ;
- la capacité à articuler théorie et pratique, pour construire une argumentation rigoureuse, contextualisée et incarnée.

4.3.3. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDO

4.3.3.1 Remarques générales

La majorité des candidats se sont exprimés de manière claire, fluide et compréhensible. Certains ont démontré une bonne maîtrise de l'oral, avec un vocabulaire professionnel adapté, une articulation soignée et une syntaxe correcte. Toutefois, quelques candidats sont restés trop dépendants de leurs notes, ce qui a nui à la spontanéité et à la personnalisation de leur discours. D'autres ont utilisé un langage trop approximatif, parfois insuffisamment professionnel, notamment lorsqu'ils ont abordé des notions institutionnelles ou cliniques. Une attention particulière devait être portée à la précision lexicale ainsi qu'à la capacité à exprimer une pensée complexe dans un langage accessible.

La qualité de la communication avec le jury a été inégalement maîtrisée. Certains candidats ont fait preuve d'écoute, de souplesse dans leurs réponses, et d'une réelle capacité à engager un dialogue professionnel, en adaptant leur propos aux questions posées. D'autres, en revanche, ont adopté une posture rigide, parfois défensive, ne percevant pas les relances du jury comme des opportunités pour approfondir leur réflexion. L'attitude peu collaborative de certains candidats, ainsi que leur difficulté à interagir au-delà d'une simple récitation de leur exposé, ont nui à l'évaluation globale de leur posture professionnelle. Par ailleurs, la lecture trop appuyée des notes a pu altérer la qualité de l'échange.

- L'exposé oral : bilan et axes d'amélioration
 - Points forts

Globalement, les candidats ont respecté le temps imparti pour l'exposé. Les prestations les plus convaincantes ont proposé une analyse à la fois structurée, contextualisée et argumentée. Certains candidats ont su mobiliser leurs expériences professionnelles ou leurs périodes d'immersion pour illustrer leurs propos, adopter une posture à la fois clinique et institutionnelle, et démontrer une bonne connaissance des missions du PsyEn. Des tentatives de problématisation, parfois encore fragiles, ont pu être repérées, tout comme l'ébauche de plans clairs, parfois accompagnés d'une analyse systémique ou d'une ouverture pertinente. Plusieurs candidats ont été en mesure d'identifier les éléments manquants dans l'étude de cas, de décrire une démarche d'investigation adaptée, et de faire ressortir les éléments saillants de la situation présentée.

- Points à améliorer

Un nombre important d'exposés ont souffert d'une absence de véritable problématisation, souvent associée à un défaut d'annonce de plan. Certains candidats se sont contentés de paraphraser la situation proposée, sans réelle analyse ni prise de recul critique. D'autres ont formulé des contresens, notamment sur les dispositifs ou les missions du PsyEn. Un manque de connaissance du système éducatif, des textes de référence et des politiques publiques en matière d'orientation (telles que le parcours avenir, la réforme du lycée professionnel ou le service national universel) a été fréquemment constaté. L'incapacité à identifier les partenaires mobilisables ou à inscrire les actions proposées dans un cadre réglementaire constitue également une faiblesse récurrente.

À l'inverse, une présentation succincte du parcours professionnel en introduction a généralement été appréciée. Enfin, certains candidats, bien que déjà en poste depuis plusieurs années, se sont révélés insuffisamment préparés à l'exercice.

- Les échanges avec le jury
 - Points forts

Plusieurs candidats ont démontré une bonne maîtrise de la posture attendue du psychologue au sein de l'institution, en lien avec les enjeux contemporains tels que le décrochage scolaire, le harcèlement ou l'orientation. Certains se sont distingués par leur capacité à illustrer leurs propos à partir d'actions concrètes, à se positionner en tant que conseiller technique auprès des équipes éducatives, et à articuler leurs réponses autour d'une réflexion à la fois éthique et partenariale. Le recours aux apports théoriques, lorsqu'il a été pertinent et bien intégré, a renforcé la solidité de leur analyse. Enfin, la majorité des candidats ont su gérer la pression de l'épreuve orale avec maîtrise.

- Points à améliorer

Chez de nombreux candidats, les connaissances relatives aux réformes en cours, aux dispositifs d'orientation et aux textes de référence se sont révélées insuffisamment maîtrisées. Les postures d'analyse clinique ont parfois été remplacées par des jugements personnels ou des propos trop généraux, manquant de rigueur. Le jury a également relevé des difficultés dans l'articulation entre les cadres théoriques et les réalités du terrain. Certains candidats n'ont pas su tirer parti des questions du jury pour approfondir, ajuster ou nuancer leurs positions. D'autres n'ont pas été en mesure d'illustrer leurs propos par des pistes d'action concrètes, ou ont manqué de recul critique sur leur propre pratique. Un déficit de préparation au concours a été perceptible chez plusieurs d'entre eux. Enfin, la mission de conseil technique, notamment dans sa dimension collective auprès de la communauté éducative, a souvent été mal comprise ou mal investie.

4.3.4. Conseils aux candidats

Le jury formule quelques conseils pour guider les candidats dans leur préparation. Ces recommandations visent à mieux cerner les attendus de l'épreuve et à adopter une posture professionnelle cohérente avec les missions du PsyEn.

- Maîtriser les contenus attendus : connaissances, cadre et outils de référence
 - Bien connaître les attendus du concours, notamment les exigences propres à l'épreuve orale (lire attentivement les rapports de jury).
 - Construire un exposé structuré, avec une problématique claire et un plan lisible, même simple.
 - Appuyer son analyse sur des références théoriques solides et sur les textes institutionnels pertinents (circulaires, référentiels, lois).
 - Approfondir la connaissance du système éducatif, en particulier dans le champ de l'orientation (Parcours Avenir, réforme du lycée professionnel, Collège au futur, etc.).
 - Se familiariser avec les acteurs et dispositifs partenariaux du système éducatif pour pouvoir situer les interventions dans une logique de collaboration.
- Développer une posture professionnelle adaptée à l'oral
 - Travailler l'écoute active, l'adaptabilité, et l'engagement dans l'échange avec le jury.
 - Adopter une posture réflexive et éthique, en se projetant de manière réaliste dans les missions du PsyEn.
 - Illustrer les propos par des situations concrètes ou des expériences de terrain, en lien avec les missions de conseil, de prévention, et d'accompagnement.
 - Veiller à articuler les apports théoriques avec les réalités du terrain, pour démontrer une compréhension fine du métier et de ses enjeux contemporains.

Conclusion

Pour les candidats du concours interne, la préparation à l'épreuve repose sur une double exigence : valoriser son expérience professionnelle tout en adoptant une posture réflexive et distanciée. Il est essentiel de montrer sa capacité à analyser les situations avec rigueur, à structurer un propos argumenté, et à s'appuyer sur des références théoriques solides ainsi que sur les textes institutionnels en vigueur.

La réussite au concours implique également de connaître les missions spécifiques du PsyEn, de se projeter dans le rôle de conseiller technique, et de comprendre les enjeux contemporains de l'École (orientation, prévention du décrochage, harcèlement, etc.). Une attention particulière doit être portée à la posture professionnelle, à la gestion du temps et des émotions à l'oral, ainsi qu'à la qualité de l'échange avec le jury.

Enfin, il est vivement recommandé de s'entraîner à partir des annales et des rapports de jury, mais aussi de rencontrer des professionnels en poste (PsyEn, directeurs de CIO, inspecteurs, etc.), afin d'ancrer sa réflexion dans les réalités de terrain. L'engagement dans cette préparation témoigne non seulement d'un projet professionnel cohérent, mais aussi d'un sens affirmé du service public, attendu chez tout futur fonctionnaire du ministère en charge de l'éducation nationale.

ANNEXE 1 : Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'anxiété en milieu scolaire

Liste des documents mis à disposition :

Document 1 - Extrait de Tazouti, Y., Portenseigne, C. et Luxembourger, C. (2018). Relations entre anxiété parentale et anxiété de l'enfant face à la scolarisation. *Enfance*, 4, 533-548.

<https://doi.org/10.3917/enf2.184.0533>

Document 2 - Extraits de Palazzolo, J. (2019). De l'anxiété normale à l'anxiété pathologique. *Le Journal des psychologues*, 369, 72-77. <https://doi.org/10.3917/jdp.369.0072>

Document 3 - Extraits de Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.-F., Piedfer-Quêney, L. & Simonin-Kunerth, M. (2024). Dossier de synthèse : Le bien-être à l'école. Cnesco-Cnam.

https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2024/03/Cnesco-CCI-bien-etre_Dossier-de-synthese.pdf

Document 4 – Schéma extrait de Conseil supérieur de l'éducation (2020). *Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs*, Québec, Le Conseil, 176 p. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/bien-etre-enfant-50-0524/>

Selon un rapport de l'UNICEF¹ publié en 2021 sur la santé mentale des enfants dans le monde, plus de 13 % des adolescents âgés de 10 à 19 ans sont atteints d'un trouble mental diagnostiqué aux termes de la définition de l'Organisation mondiale de la santé. L'anxiété et la dépression représentent environ 40 % des troubles mentaux diagnostiqués. Santé publique France a publié en avril 2024 les résultats concernant la santé mentale et le bien-être de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)². Cette enquête est menée par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec l'Éducation nationale. Les données montrent que seule la moitié des élèves présentent un bon niveau de bien-être mental et que les collégiens et les lycéens ont connu une nette dégradation de leur santé mentale entre 2018 et 2022.

La circulaire de rentrée 2024 précise que « *l'École du futur est aussi une école qui sait répondre aux attentes contemporaines, et parfois aux angoisses, face à ces nouveaux défis. Les transitions numériques et écologiques participent en effet d'une nouvelle forme d'anxiété, souvent sur fond de repli sur soi, dont nos élèves peuvent être victimes. Les éléments disponibles sur la santé mentale des élèves montrent la persistance d'importantes difficultés, et exigent de notre part des actions résolues* ». C'est dans ce cadre qu'est proposé le sujet suivant, sur l'anxiété en contexte scolaire.

¹ <https://www.unicef.org/media/108176/file/SOWC%202021%20r%C3%A9sum%C3%A9%20analyti>

² <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/616579/4247198?version=1>

En vous appuyant sur vos connaissances et sur les différents documents présentés, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Après avoir défini l'anxiété et plus spécifiquement l'anxiété en milieu scolaire (et ses différentes formes), puis évoqué comment elle se manifeste, indiquez quels sont ses impacts potentiels sur le parcours scolaire d'un élève.
- 2) Quel peut être le rôle du psychologue de l'Éducation nationale dans le traitement de situations individuelles ou collectives en lien avec l'anxiété en milieu scolaire ?
- 3) Quelles stratégies sont mises en œuvre par les professionnels de l'Éducation nationale pour réduire l'anxiété en milieu scolaire ?
- 4) En vous référant à l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie :
 - En tant que psychologue de l'Éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?
 - Quel plan d'actions opérationnel pourriez-vous proposer en tant que psychologue de l'Éducation nationale, en lien avec les autres membres de la communauté éducative ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?

Étude de cas correspondant à la spécialité Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO)

En ce mois d'octobre, Marie se présente au centre d'information et d'orientation (CIO) avec sa mère et souhaite être reçue. Suite à la procédure informatisée AFFELNET³, elle n'a pas d'affectation en classe de seconde générale et technologique (GT).

L'entretien est convivial mais Marie est très réservée. Elle est recroquevillée sur sa chaise et paraît fatiguée. Seule la mère explique la situation au psychologue de l'Éducation nationale. Marie a été inscrite au collège en classe CHAM (classe à horaires aménagés musique) de la 6^e à la 3^e. Marie a eu des périodes d'absence de parfois plusieurs semaines souvent au retour des congés scolaires. Le médecin de famille a été soutenant et avait proposé un soutien psychologique. Avec l'aide de sa famille et un emploi du temps aménagé par le collège, Marie avait pu retourner progressivement en classe. Cependant, cela s'est aggravé lors de la classe de 3^e. Après les vacances d'hiver, elle n'a pas réussi à retourner en cours malgré la proximité entre le domicile familial et le collège.

Sa mère évoque une fatigue importante et récurrente, exacerbée à cette période. Selon sa mère, Marie se met trop de pression sur les résultats scolaires et son implication au conservatoire. Avec l'appui du médecin de famille, Marie a bénéficié d'un dispositif d'accompagnement pédagogique à domicile (Apadhe) pour terminer l'année scolaire. La passation des épreuves du diplôme national du brevet (DNB) s'est déroulée dans une salle isolée avec seulement quelques élèves. La présence de son amie Iris a été un point d'appui pendant les années du collège. Iris a poursuivi sa scolarité dans un autre lycée que Marie.

³ Affectation des élèves par le Net

Lorsque le psychologue la questionne sur ses projets après la 2nde GT et une reprise de scolarité en établissement scolaire, Marie fond en larmes. Elle dit qu'elle ne sait pas ce qu'elle veut faire plus tard, qu'elle n'y arrivera pas et qu'elle ne veut pas en parler.

Elle a eu un avis favorable de passage pour la 2nde GT. Compte tenu de sa fatigabilité physique et des difficultés à se déplacer, Marie indique qu'elle souhaiterait bénéficier d'une poursuite d'études à domicile. Elle interrompt l'entretien et quitte le CIO. Sa mère la suit et rappelle le lendemain pour prendre un nouveau rendez-vous avec le même psychologue.

Lors d'un second entretien, la semaine suivante, la mère de Marie se présente sans sa fille. Elle indique que Marie est trop fatiguée pour se déplacer. Elle relate également que sa fille dormait difficilement pendant son année de 3^e et qu'elle voulait être la première de la classe.

Étude de cas correspondant à la spécialité Éducation, développement et apprentissage (EDA)

Gaël est entré cette année en CP, après 3 années en maternelle durant lesquelles il a acquis les compétences attendues. Suite à plusieurs actions de sensibilisation en maternelle, il s'est particulièrement intéressé à la protection de l'environnement, a participé à des activités extra-scolaires sur ce thème et mis en place des écogestes à la maison, avec le soutien de ses parents.

La psychologue de l'Éducation nationale est alertée dès le mois de septembre car Gaël pleure tous les matins depuis la rentrée, s'accroche aux bras de son père pour ne pas aller à l'école, comportement qui n'a jamais été observé auparavant. Son père pleure parfois aussi lors de ces scènes de séparations douloureuses. Lors d'un entretien, le père relate que depuis le milieu de l'été, Gaël peine à s'endormir, se plaint de douleurs abdominales, dit ne pas vouloir aller « *chez les grands* » pour apprendre à lire. Le père indique en outre que Gaël s'est mis en danger à plusieurs reprises. Par exemple, alors que la voiture n'était pas à l'arrêt, Gaël a détaché sa ceinture de sécurité et il est descendu pour ramasser des déchets sur la route. À la suite des faits, Gaël a été capable de verbaliser le danger de ce comportement et une crise de sanglots difficile à calmer s'en est suivie. Malgré tout, ces comportements à risque se sont répétés par la suite. En classe, Gaël n'a pas de difficultés de compréhension, mais la mise au travail est compliquée. Il tarde à se lancer dans la tâche, demande plusieurs fois à aller aux toilettes et dit ne pouvoir écrire qu'avec un crayon de papier ou un stylo effaçable. Les pleurs et les plaintes somatiques se sont accentués à partir du moment où l'enseignante a évoqué la passation prochaine de tests d'évaluations.

Documents mis à disposition :

Document 1 - Extrait de Tazouti, Y., Portenseigne, C. et Luxembourger, C. (2018). Relations entre anxiété parentale et anxiété de l'enfant face à la scolarisation. *Enfance*, 4, 533-548. <https://doi.org/10.3917/enf2.184.0533>

« Lang (1968) a élaboré la théorie tridimensionnelle qui affirme que l'anxiété se manifeste par un triple système de réponses : cognitif, physiologique et comportemental. Ces trois systèmes, régis par des règles différentes, aboutissent à des profils différents de réponse à l'anxiété. Dans cette approche, l'anxiété est envisagée comme une construction multidimensionnelle. De son côté, Endler (1975) décrit l'anxiété comme la réponse à l'interaction personne-situation. L'hypothèse de base de ce modèle est que la manifestation (état) de l'anxiété est le résultat de l'interaction entre les prédispositions de l'individu (trait) et les caractéristiques de la situation dans laquelle le problème se produit.

L'anxiété à l'école se réfère à des symptômes physiques et cognitifs désagréables en réponse à des facteurs de stress globaux et spécifiques liés au contexte scolaire (Kearney, Cook & Chapman, 2007). Elle peut être définie comme le modèle de réponse, qui comprend des symptômes cognitifs (pensées désagréables ; appréhension), des symptômes physiologiques (haut niveau de vigilance) et des symptômes comportementaux (éviter ou échapper à des comportements). Les symptômes sont provoqués par des situations scolaires stressantes que l'élève perçoit comme une menace (Garcia-Fernandez, Ingles, Martinez-Monteagudo & Redondo, 2008).

De son côté, Mabilon-Bonfils (2011) a construit une typologie des souffrances scolaires qui peuvent être à l'origine de l'anxiété scolaire. Tout d'abord, la souffrance scolaire peut avoir une origine sociale. Il s'agit d'un désajustement durable de l'habitus familial et scolaire présent surtout chez les élèves des catégories populaires. Ensuite, la souffrance à l'école peut avoir une dimension typiquement scolaire qui se manifeste à travers des relations difficiles avec les enseignants ou l'institution scolaire plus globalement. Enfin, la souffrance scolaire peut avoir une origine sociétale qui se caractérise par la pression sociale et surtout familiale autour de la réussite scolaire dans un contexte de crise économique. »

Document 2 - Extraits de Palazzolo, J. (2019). De l'anxiété normale à l'anxiété pathologique. *Le Journal des psychologues*, 369, 72-77. <https://doi.org/10.3917/jdp.369.0072>

« L'anxiété, qui se manifeste sous forme de grande inquiétude, est un phénomène tout à fait normal de la vie. Lorsqu'elle prend un caractère excessif menant à une pathologie, il s'agit alors de troubles anxieux, affectant le comportement, les pensées, les émotions de la personne.

(...) L'anxiété est une sensation de tension intérieure, de danger imminent. Elle peut être paralysante, ou au contraire susciter de l'agitation (avec incapacité de rester en place). Elle peut se cristalliser sur une situation particulière ou un objet spécifique : peur nouvelle d'un contexte social avec incapacité de l'affronter (changement de travail par exemple), préoccupations excessives concernant son état de santé... L'anxiété devient pathologique lorsqu'elle perturbe de manière non négligeable la vie du sujet.

(...) L'anxiété et l'inquiétude font partie de la vie. Que l'enjeu soit une promotion sur le plan professionnel ou le résultat d'un événement sportif, la plupart des individus vont ressentir une certaine inquiétude vis-à-vis du résultat final. L'anxiété est une émotion banale, qui peut être utile à condition de rester modérée. Elle peut constituer une réponse adaptée à une situation difficile. Elle peut motiver une personne à se préparer pour un examen, à s'entraîner pour un championnat important, et peut lui donner l'inspiration nécessaire à la réalisation d'un travail ou de performances de grande qualité. L'anxiété prépare l'individu à faire face à des situations difficiles ou menaçantes, le pousse à l'action, et l'aide à se sortir d'un mauvais pas. Éprouver de la nervosité par anticipation vis-à-vis d'une situation anxiogène est quelque chose de normal, mais, lorsqu'il s'agit de troubles pathologiques, cette angoisse est exagérée. L'anxiété peut alors empêcher le sujet d'agir efficacement, voire le rendre incapable de gérer ses activités quotidiennes. Une anxiété excessive représente plus qu'un simple trac : c'est une réelle affection, qui nécessite une prise en charge adaptée.

(...) Ainsi, l'anxiété est une émotion désagréable qui se traduit par une sensation subjective de malaise et de tension interne. Les pensées de l'anxieux sont généralement centrées vers l'avenir : il s'inquiète facilement pour lui-même ou pour ses proches. Il imagine des scénarios catastrophiques dont la trame est soit un échec (personnel, professionnel), soit la survenue d'une maladie grave, soit un accident mortel, soit des difficultés financières.

(...) Les symptômes sont de deux grands types : somatiques et/ou psychocomportementaux. Ils correspondent à un hyperfonctionnement du système nerveux autonome (qui assure les fonctions vitales, telles que la respiration ou les battements cardiaques).

(...) En plus de ces symptômes somatiques, il existe plusieurs symptômes psychiques et comportementaux. Lors de certains états anxieux aigus, le patient peut vivre des expériences de dépersonnalisation (sentiment de se sentir étranger dans son propre corps) ou de déréalisation (perte de l'intimité avec le monde environnant habituel). Lorsque l'intensité anxieuse dépasse un certain seuil, le sujet présente une altération de ses capacités cognitives, par exemple une inhibition de la pensée. L'inhibition anxieuse se traduit aussi dans les comportements : c'est ce que l'on appelle une « sidération ». Toutefois, cette inhibition est parfois masquée par une agitation et des mouvements désordonnés, voire un comportement agressif.

(...) Devenu incapable de traiter les informations qu'il reçoit, le sujet anxieux ne peut plus agir : il est victime de ce que l'on nomme une « interruption des plans d'action ». Cette inhibition désagréable s'accompagne d'une hyperréactivité psychique destinée à favoriser la recherche de plans d'action. Mais cette recherche est improductive d'autant que le traitement de l'information est sélectif : les perceptions anxiogènes sont favorisées, et renforcent la perception d'un danger imminent ou incontrôlable. Le sujet a l'impression qu'il doit agir vite contre un danger, mais il ignore la nature du danger et, par conséquent, ce qu'il doit faire ; il se retrouve alors incapable d'agir de manière adaptée. Ce schéma de danger permanent donne au sujet une vision erronée de lui-même et de son environnement. Il est sans cesse en alerte, hypersensible à tous les signaux de danger potentiel.

(...) Face à ces contraintes, les stratégies d'ajustement au stress s'épuisent. Les patients finissent par perdre le sentiment de pouvoir contrôler quoi que ce soit – ni ce qui leur arrive ni leurs propres aptitudes à réagir. Leurs capacités d'adaptation sont dépassées, les schémas de danger permanent prennent le dessus ».

Document 3 – Extraits de Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.-F., Piedfer-Quêney, L. & Simonin-Kunerth, M., (2024). Dossier de synthèse : Le bien-être à l'école. Cnesco-Cnam.

https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2024/03/Cnesco-CCI-bien-etre_Dossier-de-synthese.pdf

« Depuis 2013, en France, différentes dispositions ont été inscrites en faveur du bien-être et de la santé des élèves, mais aussi des personnels dans les textes institutionnels. De nouvelles dispositions ont aussi été adoptées pour améliorer les statuts, les fonctions et les missions de certains personnels (directeurs d'école, Psy-EN, AESH, AED). Les enjeux sanitaires, sociaux ou encore environnementaux de ces dernières années ont également conduit à des dispositions en matière de santé à l'école. Les dernières circulaires de rentrée du ministère de l'Éducation nationale y font également référence.

(...)

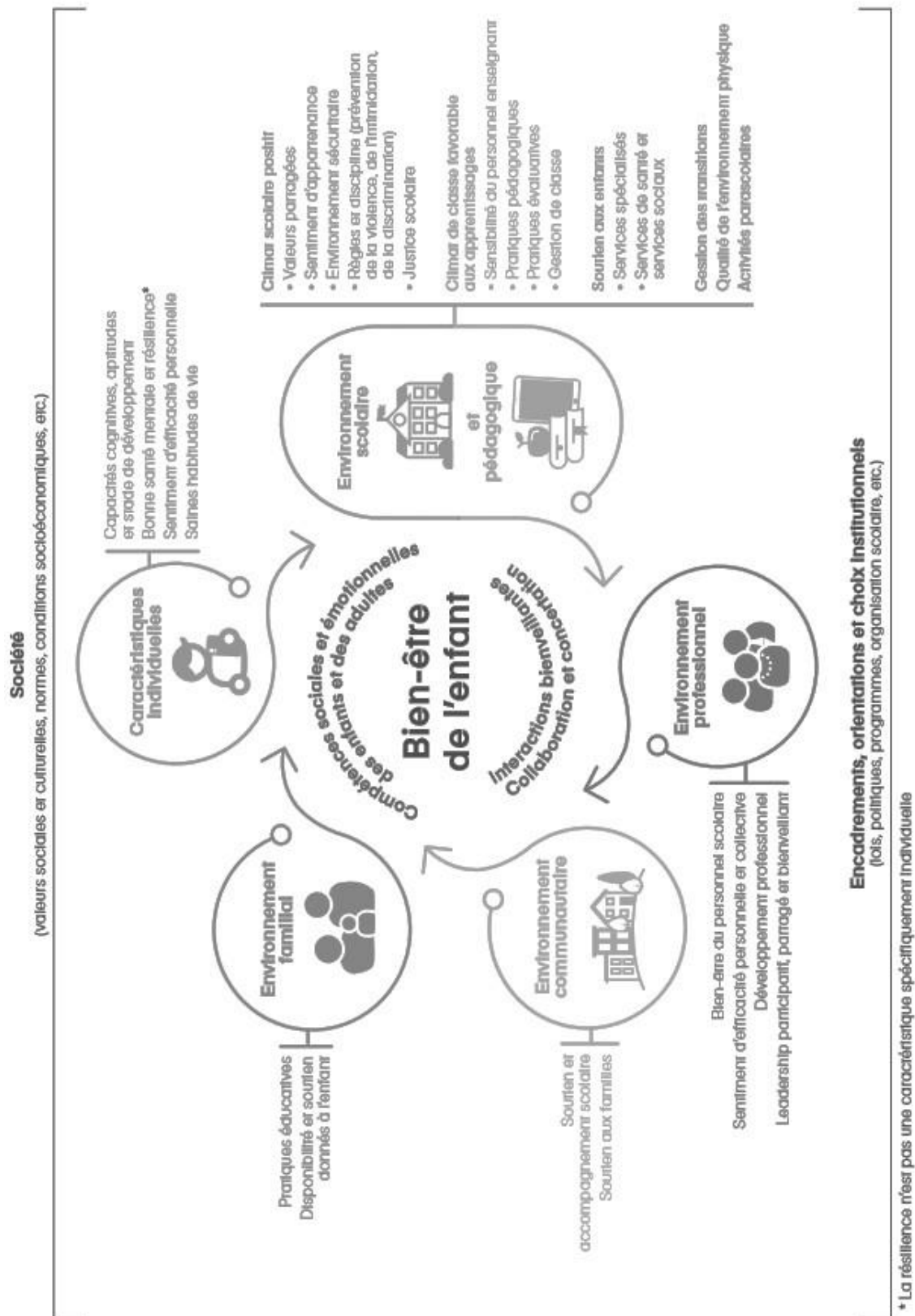
Il est nécessaire de penser le bien-être à l'école de façon globale

La question du bien-être à l'école au 21^e siècle est donc désormais très prégnante : elle est au cœur des politiques éducatives et embrasse de multiples dimensions en interaction. Comme les instances européennes l'ont souligné (Conseil de l'Éducation, 2001 ; Commission des communautés, 2007), les élèves et les enseignants évoluent dans des environnements humains, spatiaux, sociétaux et culturels qui interagissent dans une dynamique qui peut freiner ou faciliter le bien-être. Une des idées fortes de la conférence a été la nécessité d'une approche globale, voire systémique, en faveur du bien-être à l'école, à laquelle ont fait référence plusieurs experts, dont Kirsi Pyhältö, de l'université d'Helsinki, qui a conclu ainsi sa présentation : « C'est quand l'approche est systémique et globale qu'elle a le plus de chances d'être efficace, si elle couvre toute la journée, toute la semaine et si tout le monde y participe ».

Du côté des élèves, le sentiment de bien-être à l'école contribue à favoriser les apprentissages ; il constitue une part importante de leur satisfaction de vie et conditionne leurs attitudes face à l'avenir. Du côté des personnels, le sentiment de bien-être au travail est lié à l'environnement professionnel et a des répercussions positives sur leur vie personnelle. Plusieurs études internationales ont montré l'interdépendance entre bien-être des élèves et bien-être des personnels de l'éducation. L'importance de ces questions s'est accrue suite à la crise sanitaire et ses conséquences en termes de santé mentale et de mal-être, que plusieurs rapports récents en France ont mis en évidence, invitant à mieux considérer l'école comme instance de protection, notamment pour les plus vulnérables.

Question de politique publique, mais aussi donc question de gouvernance, le bien-être doit devenir une préoccupation au niveau de chaque école et de chaque établissement, en prenant en compte les spécificités de chaque contexte scolaire pour favoriser, au niveau local, le bien-être des élèves et des personnels, en travaillant sur les espaces scolaires, les temporalités, les interactions entre les acteurs.

»



ANNEXE 2 : Éléments de correction et barème du sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'anxiété en milieu scolaire

Avertissement : il ne s'agit pas ici d'un corrigé type mais bien d'éléments de correction du sujet proposé

Barème épreuve interne

- Q1 = 4 points
 - Sur 2 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
 - Sur 2 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire
- Q2 = 4 points
 - Sur 2 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
 - Sur 2 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire
- Q3 = 4 points
 - Sur 2 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
 - Sur 2 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire
- Q4 (spécifique EDA/EDO = 8 points (4 points par sous-question))
- Pour chaque sous-question :
 - Sur 2 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
 - Sur 2 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire

Valorisation des copies qui montrent une expression claire et correcte dans la forme, sa syntaxe et son orthographe (bonus = 2 points maximum)

On s'attend à une trame : introduction / plan / développement / conclusion.

Introduction

- Rappeler le contexte (augmentation de l'anxiété, chiffres, année de la santé mentale)
- Enjeux : nécessité que l'École s'empare de ce sujet car l'anxiété peut avoir pour conséquences des difficultés scolaires, des absences, voire un décrochage scolaire, un mal-être, etc...
- Annonce du plan

Question 1

Après avoir défini l'anxiété et plus spécifiquement l'anxiété en milieu scolaire (et ses différentes formes), puis évoqué comment elle se manifeste, indiquez quels sont ses impacts potentiels sur le parcours scolaire d'un élève.

Définition : L'anxiété est un état psychologique et physiologique, avec des composantes somatiques, émotionnelles, cognitives et comportementales. Selon Endler (1975), l'anxiété est une réponse à l'interaction

personne-situation. La manifestation (état) de l'anxiété est le résultat de l'interaction entre les prédispositions de l'individu (trait) et les caractéristiques de la situation dans laquelle le problème se produit.

- Insister sur le fait qu'elle est considérée comme normale face à une situation stressante (et même utile pour répondre de manière adaptée à la situation) mais qu'elle peut devenir pathologique lorsqu'elle devient excessive. En effet, lorsqu'elle se situe à un niveau d'intensité raisonnable, elle peut motiver une personne à se préparer aux épreuves d'un examen, à s'entraîner pour un championnat important, lui donner l'inspiration nécessaire à la réalisation d'un travail ou à la réalisation de performances de grande qualité (document 2).
- L'anxiété ne devient problématique si elle ne disparaît pas (devient chronique) ? (après l'événement identifié comme anxiogène ?) et qu'elle occasionne un mal-être important. On peut alors parler de trouble anxieux.

Comme évoqué dans le document 1, l'anxiété à l'école se réfère à des symptômes physiques et cognitifs désagréables en réponse à des facteurs de stress liés au contexte scolaire (Kearney, Cook & Chapman, 2007).

Dans le DSM-V, on distingue la phobie spécifique, le trouble d'anxiété généralisée, le trouble panique avec ou sans agoraphobie, le trouble d'anxiété sociale. Tous ces troubles peuvent se manifester à l'école. On peut aussi évoquer le refus scolaire anxieux qui ne figure pas dans les classifications internationales actuellement mais qui fait l'objet de recherches scientifiques et qui est défini comme une réticence ou refus d'aller à l'école en lien avec une détresse émotionnelle, qui se manifeste habituellement par de l'absentéisme scolaire (retard, journées ou demi-journées, semaines, mois ou années).

On peut aussi évoquer l'anxiété de séparation caractérisée par une angoisse excessive d'être séparé de la maison ou de ses figures d'attachement.

Les enfants ayant un trouble anxieux manifestent des symptômes cognitifs (pensées désagréables ; appréhension), des symptômes physiologiques (haut niveau de vigilance) et des symptômes comportementaux (éviter ou échapper à des comportements). Les symptômes sont provoqués par des situations scolaires stressantes que l'élève perçoit comme une menace (Garcia-Fernandez, Ingles, Martinez-Monteagudo & Redondo, 2008). On peut distinguer des comportements internalisés versus externalisés comme évoqué dans le document 2 qui peuvent provoquer des blocages/paralysies ou retraits ou au contraire de l'agitation.

Une forte anxiété provoque une détresse qui nuit aux capacités sur différents plans (vie sociale, affective, professionnelle, etc.). En effet, avoir un trouble anxieux a des répercussions sur l'attention et la concentration, la mémoire à court et long terme, l'estime de soi, le raisonnement, la vitesse de traitement de l'information, capacités nécessaires pour les apprentissages. À terme, les résultats scolaires peuvent donc être amoindris menant à des redoublements, des éventuelles orientations subies. Cela peut aussi amener à de l'absentéisme qui peut mener au décrochage scolaire, ayant des répercussions à plus long terme sur l'obtention d'un emploi décent.

Le trouble peut aussi amener des difficultés dans les relations sociales et un potentiel isolement alors que les relations sociales sont également essentielles pour un parcours serein.

Question 2

Quel peut être le rôle du psychologue de l'Éducation nationale dans le traitement de situations individuelles ou collectives en lien avec l'anxiété en milieu scolaire ?

Selon le référentiel de connaissances et de compétences, le ou la psychologue de l'Éducation nationale œuvre pour la réussite de tous les élèves. Or, comme démontré précédemment, le trouble anxieux a des

conséquences négatives sur cette réussite. C'est une des causes possibles de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage scolaire.

Il ou elle peut être amené à agir à différents niveaux et auprès de divers interlocuteurs. Il ou elle peut déjà agir en prévention, en sensibilisant par exemple les équipes éducatives à repérer les signaux de l'anxiété, à réagir de manière adaptée face à ses manifestations (crise d'angoisse par exemple) mais aussi à réfléchir aux actions et/ou dispositifs/ environnement permettant de diminuer le stress (un climat scolaire bienveillant par exemple). Il/elle peut également sensibiliser les familles (en entretien ou en séances). Enfin, il ou elle peut agir auprès des élèves directement en les rencontrant en entretien, en proposant éventuellement des ateliers (par exemple sur « comment aider les enfants à avoir des réactions adaptées face au stress ou changer la représentation de la situation stressante, changer l'état d'esprit), en orientant vers des espaces de soin si nécessaire, en aidant les équipes à élaborer des aménagements pour certaines situations d'élèves (par exemple ceux en refus scolaire anxieux. Ex : emploi du temps aménagé, lieu refuge, etc.)

On attend ici des exemples concrets et spécifiques à la question posée.

Question 3

Quelles stratégies sont mises en œuvre par les professionnels de l'Éducation nationale pour réduire l'anxiété en milieu scolaire ?

Ici, les candidats peuvent citer un ou deux exemples concrets et expliciter en quoi cela permet de diminuer le stress chez les élèves.

Des liens peuvent être faits avec la question de la santé et du bien-être à l'école (document 3). La santé est définie par l'OMS « un état de complet bien-être physique, mental et social et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » et la santé mentale comme un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». La santé mentale est un enjeu de santé publique.

Les troubles avérés de santé mentale des enfants (dont les troubles anxieux) ont un impact sur la qualité de vie, la santé physique, les apprentissages et peuvent avoir des répercussions à l'âge adulte. L'École est un déterminant de la santé mentale tout comme la famille. Parmi les facteurs protecteurs de la santé, on retrouve des facteurs liés à l'École comme un climat scolaire bienveillant ou le développement des compétences psychosociales.

Le climat scolaire reflète le jugement qu'ont les parents, les personnels et les élèves de leur expérience, en partie subjective, de la vie et du travail au sein de l'École. Depuis 2013, et la loi pour la refondation de l'École, le climat scolaire bienveillant est un enjeu fondamental. « Les conditions d'un climat scolaire serein doivent être instaurées dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous. Les violences en milieu scolaire, dont les origines sont plurielles, requièrent en effet un traitement global et une action de long terme et non une approche uniquement sécuritaire qui n'est pas suffisamment efficace ».

Les CPS sont définies par l'OMS comme la capacité d'une personne à faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. Elles peuvent être de nature sociale, émotionnelle ou cognitive. Les compétences psychosociales sont bénéfiques en termes de santé globale. Elles aident à réduire l'anxiété et le stress. En effet, un jeune capable d'identifier et d'exprimer ses émotions pourra mieux les réguler. Grâce à une meilleure connaissance de lui-même, il peut aussi être capable de demander de l'aide. Elles sont présentes depuis 2015 dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, puis depuis 2016 dans le parcours éducatif santé. Des séances centrées sur l'empathie sont également expérimentées depuis 2023/2024 et généralisées depuis 2024. En développant la capacité à comprendre et à partager les émotions des autres, les enfants peuvent apprendre à mieux gérer leurs propres émotions, ce qui peut diminuer leur

anxiété. Cela peut aussi favoriser des relations interpersonnelles et créer ainsi un environnement soutenant. Un enfant qui se sent compris et soutenu peut être moins anxieux.

Ainsi, grâce aux actions en faveur d'un climat scolaire bienveillant et du développement des CPS, l'école et les personnels permettent de réduire l'anxiété.

Question 4

En vous référant à l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie :

- En tant que psychologue de l'Éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?
- Quel plan d'actions opérationnel pourriez-vous proposer en tant que psychologue de l'Éducation nationale, en lien avec les autres membres de la communauté éducative ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?

Étude de cas EDO :

- En tant que psychologue de l'Éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?

Les éléments dont on dispose :

- Marie et sa mère se rendent au CIO un mois après la rentrée. Elle est sans affectation en seconde GT depuis la publication de résultats Affelnet en juin.
- Elle a suivi un cursus en horaires aménagés en musique (CHAM) durant ses années au collège.
- Marie est réservée, s'exprime peu, semble fatiguée et dans une posture fermée sur elle-même (« recroquevillée »). Elle ne revient pas au second rendez-vous. Sa mère évoque une fatigabilité physique et des difficultés à se déplacer.
- Elle a souvent eu des périodes d'absence au collège au moment de la reprise des cours, après les vacances.
- Sa mère évoque une pression que Marie se donne par rapport à ses résultats scolaires et une forte implication au conservatoire.
- Une situation qui s'est aggravée en troisième : malgré la mise en place d'un emploi du temps aménagé, cela ne lui a pas permis de reprendre les cours après les vacances de février. Marie a bénéficié d'un dispositif d'accompagnement pédagogique à domicile (Apadhe) pour terminer l'année scolaire.
- Elle s'est présentée aux épreuves du DNB avec des aménagements (salle isolée).
- Marie est très sensible au moment de l'évocation de son projet d'études. Il ne lui est pas possible d'en parler.

Analyse :

- Marie rencontre des difficultés pour venir à l'école alors qu'elle était engagée au collège dans un cursus CHAM. Une pression scolaire sur ses résultats et performances au conservatoire est évoquée sans que l'on sache si cela provient uniquement de Marie, du cadre dans lequel elle étudie, de sa famille.
- Elle est sensible aux moments de reprise et n'a pas pu reprendre les cours après le mois de février en 3^e. On peut faire l'hypothèse d'un refus scolaire anxieux qui a entraîné un absentéisme jusqu'à la fin de l'année scolaire. Grâce aux aménagements (soutien APADHE et aménagements au DNB) elle a pu se présenter aux épreuves et obtenir un passage en 2^{nde} GT, ce qui témoigne d'une sensibilité à l'étayage et d'un bon niveau scolaire.
- Elle reste cependant encore très marquée au niveau des symptômes physiques et psychologiques et a besoin de soins.

Les informations à rechercher :

- Le père n'est pas présent à l'entretien ni dans le discours de la mère et de Marie au moment des entretiens au CIO. Est-il présent dans la vie de Marie ? Comment se positionne-t-il par rapport à la scolarité de Marie ? Le conservatoire ? La poursuite d'études ? Quelle est la dynamique des relations familiales ?

- Un avis médical concernant la fatigabilité physique de Marie et sa difficulté à se déplacer (l'avis figure-t-il dans le dossier ?).
- Ses bulletins de troisième et les appréciations des enseignants.
- Quel plan d'actions opérationnel pourriez-vous proposer en tant que psychologue de l'Éducation nationale, en lien avec les autres membres de la communauté éducative ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?
 - Proposer un nouveau rendez-vous à Marie et ses parents et réaliser un entretien de situation.
 - Prendre le temps, lors d'un rendez-vous ultérieur, de parler de ses centres d'intérêts et de son projet d'études.
 - Informer de l'obligation de formation pour Marie et proposer un aménagement de son emploi du temps pour le démarrage de sa reprise de cours en 2GT.
 - Suggérer la prise de contact avec un médecin ainsi qu'un suivi psychologique pour son anxiété scolaire.
 - Prise de rendez-vous avec le ou la médecin scolaire avec une demande de PAI (projet d'accueil individualisé). Demande d'un avis médical concernant sa fatigabilité et sa demande de cours à domicile par le CNED.
 - Proposition d'un tutorat avec une élève en qui elle aurait confiance.
 - Liaison avec le ou la CPE, le ou la PSYEN, l'infirmier ou l'infirmière du lycée, ainsi que le référent ou la référente en santé mentale.
 - Si la reprise d'une scolarité même avec aménagements s'avère difficile, évoquer le soins-études, dont la demande sera accompagnée par le médecin psychiatre ou le médecin traitant de Marie.
 - En parallèle, rendez-vous avec l'IEN-IO dans le cadre de la phase d'ajustement

Étude de cas EDA

- En tant que psychologue de l'Éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?

Éléments dont on dispose :

- Gaël est en CP
- Il a acquis les compétences attendues en maternelle
- Mise au travail difficile
- Centre d'intérêt lié à l'environnement
- Pleurs le matin alors que cela n'est jamais arrivé en maternelle
- Sensibilité du père qui pleure lui aussi
- Plaintes somatiques, difficultés d'endormissement, refus d'aller à l'école
- Comportements de mise en danger
- Comportement d'évitement face à la tâche
- Comportement problématique amplifié à l'annonce des évaluations.

Analyse :

- Reprise des éléments de la définition pour faire le parallèle avec la situation de Gaël : composantes somatiques, émotionnelles, cognitives et comportementales de l'anxiété
- La scolarité de Gaël en maternelle n'a pas posé de difficultés. Les compétences attendues pour l'entrée en CP sont acquises et les séparations du matin se passaient sans encombre. Il n'y a pas de retard dans les apprentissages, pas d'antécédents de refus de venir à l'école. L'anxiété de séparation est récente.
- Gaël a particulièrement investi les activités liées à la protection de l'environnement, et les parents semblent avoir répondu à cet intérêt en lui permettant de participer à des ateliers extra scolaires et en mettant en place des écogestes à la maison. Cela indique une bonne relation famille/école.

- Gaël se met en danger en voiture à la vue de déchets alors qu'il a conscience du danger. Il ne veut pas aller à l'école « des grands », ce qui est à mettre en lien avec le fait de grandir, et donc une projection dans l'avenir. L'ensemble de ces comportements peut suggérer des signes d'éco-anxiété.
- D'autres signaux alertent – le sommeil, les pleurs, les plaintes, ainsi que son comportement face aux apprentissages – de fuite, la peur des évaluations, la peur de se tromper (crayons effaçables) : cela peut suggérer de l'anxiété scolaire, de performance.
- Les réactions de père à la séparation traduisent-elles également de l'anxiété de son côté également ?

Ce qui est à questionner :

- Y a-t-il eu un évènement particulier sur le plan familial ?
 - La mère est-elle présente ? Comment se passe la séparation avec elle le matin ?
 - Comment Gaël réagit-il face à l'échec ?
 - Quel lien a-t-il avec ses camarades ?
- Quel plan d'actions opérationnel pourriez-vous proposer en tant que psychologue de l'Éducation nationale, en lien avec les autres membres de la communauté éducative ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?
- Réaliser des observations en classe de la part du ou de la Psyen.
 - Conduire des entretiens avec les parents et Gaël afin d'évaluer la situation (et notamment le discours sur l'école, sur les résultats scolaires, sur l'environnement...).
 - Proposer des aménagements afin de faciliter le moment de la séparation le matin.
 - Proposer un suivi psychologique à l'extérieur.
 - Sensibilisation des équipes enseignantes aux CPS, intervention sur le thème de l'anxiété en milieu scolaire qui peut aussi être proposée aux familles. Ces actions de sensibilisation doivent, pour les plus jeunes, promouvoir la capacité à agir.

Annexe 3 : Exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale d'admission (trois exemples EDA et trois exemples EDO)

CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1h30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : Hector

SUJET :

Hector est scolarisé en CP cette année. Il était scolarisé dans une autre ville auparavant.

Il a été signalé au RASED dès son entrée en petite section de maternelle (PS), car il ne parlait pas à l'école et ne communiquait pas avec les autres élèves. Il semblait en état de sidération. En classe, il observait ce qui se passait autour de lui, restait passif et n'entrait dans aucune activité proposée.

Une information préoccupante a été rédigée en PS et une prise en charge au centre medico-psychologique enfants adolescents (CMPEA) a été effective dès la moyenne section.

Le père est peu présent à l'école cette année, mais il s'est rendu disponible lors des équipes éducatives précédentes. La mère accompagne Hector tous les matins et vient le chercher tous les midis. Elle a informé l'enseignante que le petit frère, âgé de 2 ans et demi, présentait lui aussi des difficultés à entrer dans les échanges verbaux.

Hector présente un mutisme total à l'école, depuis la PS et jusqu'à aujourd'hui. Et alors qu'il parlait en grande section de maternelle (GS) à la maison, ce mutisme tend à se généraliser à tous les lieux depuis peu.

Il est cependant en relation avec l'autre, soutient le regard, peut faire des signes de tête pour exprimer son accord ou son désaccord. Aucun son ne sort de sa bouche, il ne rit pas, ne chantonne pas. Depuis quelques semaines, il refuse de boire et de s'alimenter à l'école, même s'il s'agit d'un panier repas fourni par la famille.

C'est dans ce contexte que l'enseignante alerte la psychologue de l'éducation nationale.

En classe, il est passif, ne sort pas son matériel si l'enseignante ne s'adresse pas directement à lui. Il n'agit pas par imitation. Il est craintif. Quand il n'est pas à sa place, il regarde les élèves qui s'agitent autour de lui d'un air inquiet.

Pendant la récréation, il court avec les autres élèves et joue au ballon, mais toujours sans communiquer verbalement. Son visage est peu expressif, il est difficile de percevoir ce qu'il ressent.

La psychologue de l'éducation nationale a reçu la mère d'Hector en entretien, mais celui-ci n'a duré que 15 minutes, son organisation concernant la garde du petit frère ayant été bouleversée à la dernière minute. Lors de cet entretien, il a été convenu que la psychologue de l'éducation nationale puisse rencontrer Hector, avant la tenue d'une équipe éducative. Peu d'éléments d'anamnèse ont pu être évoqués, les questions concernant le quotidien d'Hector ayant été éludées.

Lorsque la psychologue de l'éducation nationale se présente à lui et vient le chercher en classe, Hector accepte de la suivre jusqu'à son bureau, mais refuse de dépasser le pas de la porte pour venir s'asseoir, découvrir la salle ou jouer. Il n'aime pas qu'elle soit derrière lui, il a tendance à se coller aux murs dans les couloirs. Il refuse de passer devant elle lorsqu'ils marchent et refuse également de frapper à la porte de sa propre classe et de l'ouvrir. La prise d'initiative, même minime, lui est impossible.

Ils retournent donc dans la classe, et la psychologue de l'éducation nationale passe un moment avec lui dans un coin aménagé. Elle lui propose de choisir un jeu de société parmi ceux à disposition, ce qu'il accepte. Il semble agir par imitation lors du jeu, mais sans mettre de sens sur les règles et les objectifs. La discrimination

visuelle des dominos est possible, il a cependant tendance à entasser les jetons, faire des collections sans que cela ait un lien avec les règles énoncées.

Il accepte la proposition de la psychologue de l'éducation nationale de dessiner un bonhomme en classe, après son départ, pour qu'elle vienne le récupérer par la suite. L'enseignante le guide geste par geste, jusqu'à lui prendre le bras pour qu'il tende le dessin une fois terminé à la psychologue de l'éducation nationale. Il ne manifeste pas d'opposition active.

Le dessin du bonhomme est tout petit, ramassé, centré au milieu de la feuille. Le bonhomme est reconnaissable bien que sans bras. Il s'apparente davantage à un robot qu'à un être humain.

QUESTIONS :

- 1- Au vu des éléments exposés, quelle analyse faites-vous de la situation d'Hector ?**
- 2- Quel éclairage la psychologue de l'éducation nationale peut-elle apporter ?**
- 3- Quelles propositions pourraient être faites lors de l'équipe éducative ?**

CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : Adeline

SUJET :

Contexte scolaire

Adeline est âgée de 9 ans (née le 20/01/2016). Elle est scolarisée en CE2. Elle a été signalée au R.A.S.E.D. lors de son année de CE1. Elle ne présente pas de difficulté à apprendre les notions. Elle est en difficulté dans le passage à l'écrit. Elle se montre perfectionniste, perd du temps et gomme son travail. Les exercices proposés par son enseignante sont souvent non terminés. Elle mord ses crayons et réalise beaucoup de collage, de découpage en classe. Elle se montre très pertinente à l'oral. La famille a été rencontrée à plusieurs reprises par l'équipe enseignante.

Adeline se plaint souvent de maux de tête, maux de ventre et d'avoir mal dormi. Elle a le regard triste en classe. Cette année, elle bénéficie d'un suivi avec l'enseignante spécialisée à dominante rééducative. Cependant, Adeline est toujours en difficulté pour entrer dans l'écrit. Elle oublie ses devoirs, son casier est très désorganisé. Elle est souriante et enjouée dans la cour de récréation et se ferme lorsqu'elle entre en classe.

Contexte familial

Adeline est la dernière d'une fratrie de 3 enfants. Elle vit avec ses deux parents qui sont présents. Sa sœur a rencontré des difficultés lorsqu'Adeline était en CE1. Les parents d'Adeline ont suivi une thérapie familiale pour accompagner sa sœur. Ils se sont beaucoup occupés de sa sœur et reconnaissent avoir eu moins de temps pour Adeline.

À la maison, elle se montre très créative et peut se disperser. Elle a pratiqué le Handball en club mais a souhaité arrêter. Elle aimerait jouer d'un instrument de musique et de la harpe en particulier. Elle présente des difficultés d'endormissement.

Eléments psychométriques (cf. Annexe)

Le WISC-V a été choisi afin de pouvoir évaluer les capacités intellectuelles d'Adeline.

Âge au moment de la passation : 8 ans 4 mois

Interprétation du QI Total

D'un point de vue statistique, le QI total d'Adeline est représentatif de son niveau général de fonctionnement intellectuel. Il se situe dans la catégorie « **Elevée** » (Intervalle de confiance : 121-134).

Analyse du profil des Indices et de leur dispersion

Deux indices s'écartent de la moyenne : indice de compréhension verbale (ICV) qui se situe dans la catégorie très élevée, indice vitesse de traitement (IVT) qui se situe dans la moyenne.

Analyse du profil des notes standard

L'analyse de la dispersion des notes standards aux subtests révèle que deux notes s'écartent significativement de la moyenne des notes : point fort personnel et normatif pour le subtest Similitude (SIM) et point faible personnel pour le subtest Code (COD).

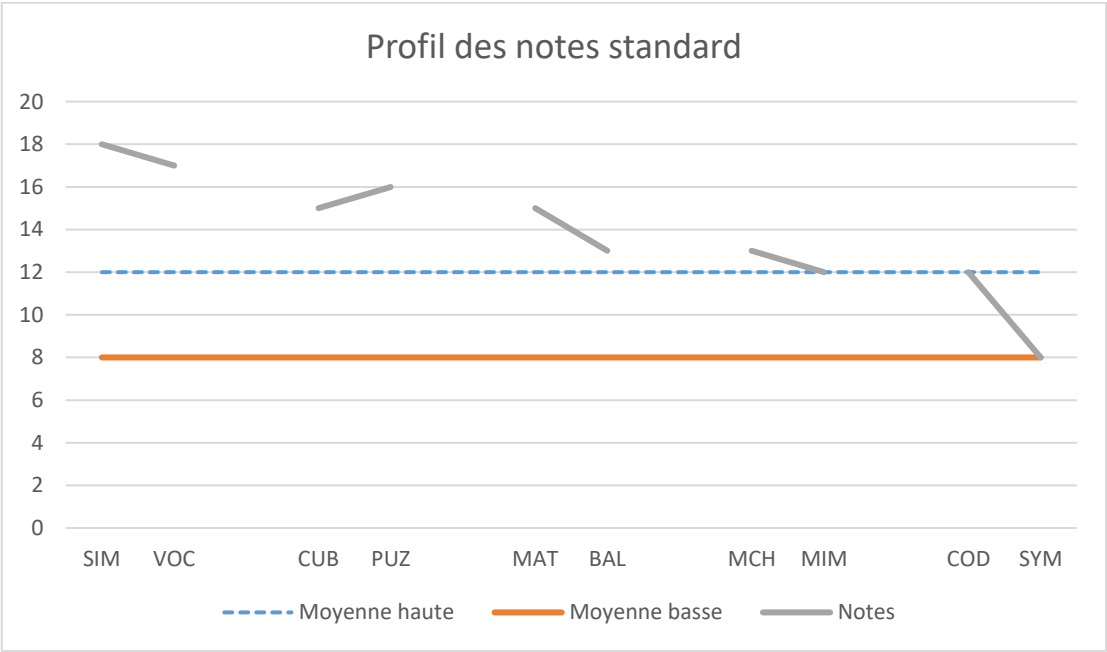
Questions :

- 1- Quelle analyse pouvez-vous faire de cette situation et quelles hypothèses pouvez-vous formuler ?
- 2- Que pouvez-vous proposer, en tant que psychologue de l'éducation nationale, pour accompagner cet élève, cette famille et cette équipe pédagogique ?
- 3- Quelles perspectives peuvent être envisagées pour le parcours scolaire d'Adeline ?

Annexe

Synthèse des notes composites et du QIT

Echelle	Note composite	Rang percentile	Intervalle de confiance	Description qualitative
Compréhension Verbale	142	99,7	128-146	Très élevée
Visuospatial	132	98	122-137	Très Elevée
Raisonnement Fluide	123	94	114-129	Elevée
Mémoire de Travail	115	84	105-122	Moyenne forte
Vitesse de Traitement	100	50	91-109	Hétérogène
Echelle Totale	129	97	121-134	Elevée



CONCOURS PSYEN SESSION 2025	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale. »	Intitulé du sujet : Lina

SUJET :

Présentation de la situation :

Lina est une nouvelle élève de CM2, elle est arrivée à l'école en septembre 2024. Elle a vécu des situations de violences intra-familiales qui semblent avoir déclenché chez elle un retard de croissance. Sa petite taille la différencie de ses camarades de classe ainsi que sa présentation physique caractérisée par un manque de soin. Son manque d'hygiène et de soins dentaires peut être un sujet de moqueries de la part de ses camarades de classe.

Depuis le début de sa scolarité, Lina a fréquenté 5 écoles différentes. Elle est suivie en orthophonie depuis le cours préparatoire à raison d'une fois par semaine. Elle est la seconde d'une fratrie de 5 enfants, tous de pères différents. Sa mère travaille dans la grande distribution et Lina est « une grande sœur » qui s'occupe, après l'école, de ses 3 frères et sœurs plus jeunes.

En classe, Lina est une élève très agréable, discrète qui ne demande pas d'aide. Elle présente une inhibition. Elle a peu d'intérêt pour la lecture et peu d'autonomie en lecture silencieuse. La fluence en lecture est de 72 mots par minute. Par contre, elle comprend très bien un texte lu par un adulte. Le passage à l'écrit est difficile ; pour évaluer Lina, il faut passer par des textes à trous ou par des dictées à l'adulte. En grammaire, elle confond les noms et les adjectifs mais reconnaît les déterminants et les verbes conjugués. En mathématiques : elle s'appuie sur ses doigts pour calculer et réussit des additions et des soustractions avec retenues. Elle sait ranger des nombres inférieurs à mille sur une droite graduée. Les notions de milliers et de millions sont encore trop complexes pour Lina.

Lina ne fait pas ses devoirs à la maison ; elle dit que personne n'est là pour l'aider. Elle n'apprend pas ses tables, ni les leçons de conjugaison et ne s'investit pas dans sa scolarité. Son enseignant la décrit comme une élève volontaire en relation duelle, et très prolixe quand elle est en confiance avec l'adulte.

L'équipe pédagogique s'inquiète pour son passage en sixième, elle ne connaît Lina que depuis septembre 2024 et elle n'a rien reçu de son ancienne école. L'enseignant ne sait pas si un suivi RASED a eu lieu, ni si un PPRE a été formalisé afin de prendre en compte ses difficultés. Le livret de parcours inclusif (LPI) n'est pas renseigné.

À l'école, Lina a peu de relations avec ses pairs. Elle recherche l'amitié des plus petits et se montre très protectrice avec son petit frère qui est en CP. En classe, elle est passive face aux apprentissages et se retranche derrière de petits bricolages qu'elle effectue discrètement. La difficulté pour l'enseignant est d'évaluer le travail de Lina dans le groupe classe car elle ne s'implique pas et se montre peu motivée.

Le bilan psychologique a été réalisé le 18 décembre 2024 afin d'aider l'équipe éducative à réfléchir sur la suite de la scolarité de Lina.

Bilan :

Lina est âgée de 10 ans 6 mois lors de la passation. Elle est très investie et volontaire en relation duelle avec l'adulte. Elle verbalise tout ce qui lui est demandé et le répète comme si elle avait peur d'oublier la consigne. Elle montre une lenteur qui la pénalise sur les items chronométrés. Quand la difficulté augmente, Lina peut s'agiter.

Lors de la passation du WISC, les images ne l'aident pas à mobiliser sa pensée. Au subtest Matrices, où elle est très performante, elle raisonne en comparant les éléments terme à terme. Les subtests les plus échoués sont : Puzzles visuels, Mémoire des images, Code et Symboles.

Lina s'est montrée très impliquée et appliquée. Elle a envie de bien faire. Sous le regard d'un adulte bienveillant, elle peut montrer ses capacités réelles et des points forts sur lesquels il serait intéressant de s'appuyer.

ANNEXES :

- **Résultats au test WISC-V :**
- **Épreuve scolaire : EPOCY Échelle de positionnement en Cycles 2 et 3 :**

QUESTIONS :

- 1- Quelle analyse et quelles hypothèses feriez-vous de la situation scolaire et familiale de Lina ?**
- 2- Que proposeriez-vous pour répondre aux besoins de Lina pour son entrée au collège ?**
- 3- Quelles propositions pouvez-vous faire en tant que psychologue de l'éducation nationale afin de soutenir Lina, sa famille et l'enseignant jusqu'à la fin de l'année scolaire ?**

Résultats au test WISC-V :

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE PRINCIPALE

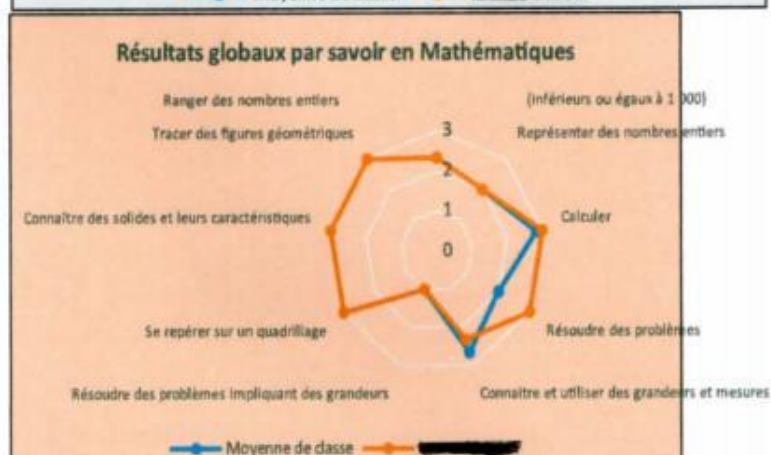
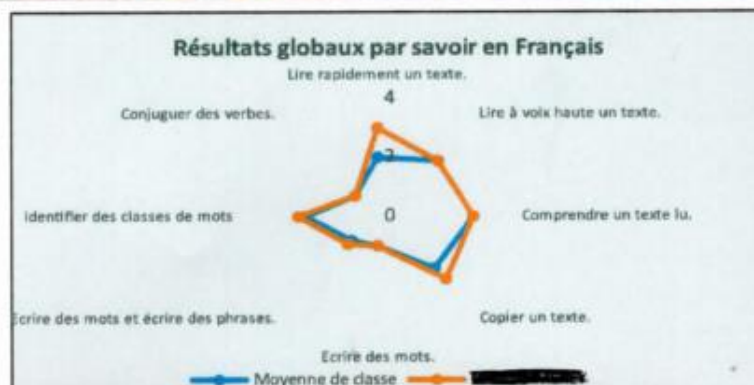
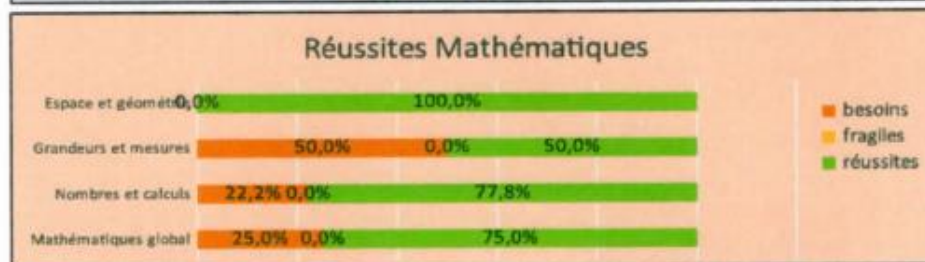
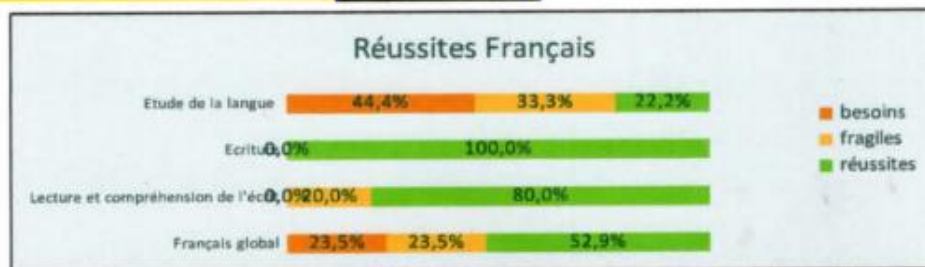
Échelle	Nom du subtest		Note brute totale	Note standard	Rang percentile	Age équivalent	SE _m
Compréhension verbale	Similitudes	SIM	27	12	75	12:6	1,08
	Vocabulaire	VOC	22	9	37	9:6	1,08
	(Information)	INF	16	11	63	11:2	1,34
	(Compréhension)	COM	19	10	50	10:2	1,50
Visuospatial	Cubes	CUB	30	10	50	10:10	1,04
	Puzzles visuels	PUZ	7	4	2	<6:2	0,99
Raisonnement Fluide	Matrices	MAT	20	12	75	13:2	1,27
	Balances	BAL	23	11	63	13:2	0,73
	(Arithmétique)	ARI	14	6	9	7:10	0,95
Mémoire de travail	Mémoire des chiffres	MCH	21	9	37	8:10	1,47
	Mémoire des images	MIM	17	6	9	6:2	1,04
	(séqu. Lettres-chiffres)	SLC	17	10	50	10:10	0,99
Vitesse de traitement	Code	COD	33	8	25	8:10	1,37
	Symboles	SYM	20	8	25	8:6	1,04
	(Barrage)	BAR	73	11	63	11:6	1,27

Les subtests utilisés pour le calcul du QIT sont en gras. Les subtests secondaires sont entre parenthèses.

Synthèse des notes composites

Composite		Somme des notes standard	note composite	Rang percentile	Intervalle de confiance 95%	Description qualitative	SE _m
Compréhension Verbale	ICV	21	103	58	94-112	Moyenne	4,24
Visuospatial	IVS	14	84	14	78-93	Moyenne faible	3,97
Raisonnement Fluide	IRF	23	109	73	101-116	Moyenne	4,24
Mémoire de Travail	IMT	15	85	16	78-95	Moyenne faible	5,41
Vitesse de Traitement	IVT	16	89	23	81-100	Moyenne	4,74
Échelle Totale	QIT	71	101	53	95-107	Moyenne	3,35

Les intervalles de confiance sont calculés à partir de l'erreur type de mesure.



CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve :(Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : Manuel

SUJET :

Manuel est un élève de 2^{nde} générale et technologique, vivant avec sa mère et son petit frère. Les parents se sont séparés alors qu'il était au collège, suite à des violences conjugales et familiales. Manuel a été suivi par une psychologue d'une association spécialisée pour venir en aide à des enfants subissant des violences. Un jugement a ordonné des visites médiatisées avec le père, ce qui fait souffrir Manuel, qui ne souhaite pas se rendre à ces visites.

La première fois que le psychologue de l'éducation nationale rencontre Manuel début décembre, il vient sans rendez-vous pendant le temps de permanence. Il se confie sur son mal-être et nous constatons des symptômes d'ordre post-traumatiques. Une rencontre ultérieure avec sa mère permet d'avoir un éclairage sur le contexte familial et de remettre en place un soutien psychologique qui était interrompu. Manuel revient en rendez-vous au début du mois de janvier en formulant des plaintes au niveau somatique et une interrogation sur ses capacités de concentration, cherchant ainsi à expliquer sa situation de décrochage scolaire. Il est convenu la réalisation d'un bilan psychologique à la fin du mois (cf. compte-rendu en **Annexe**). Lors de l'entretien de restitution du bilan, nous apprenons que Manuel souffre beaucoup de son affectation dans ce lycée, qui n'est pas son lycée de secteur. Il a perdu tous ses amis. Sa mère pense que cela a eu pour conséquence une perte de repères et entraîné une démotivation scolaire. Elle évoque ses nombreuses démarches auprès des services d'affectation pour demander une révision, sans succès. Manuel se rend tous les vendredis à son lycée de secteur, à la sortie des cours, retrouver ses amis.

QUESTIONS :

- 1- De quels éléments complémentaires auriez-vous besoin pour mieux comprendre la situation de Manuel ?
- 2- Quelles actions pourriez-vous mettre en place pour améliorer la situation de cet élève ?
- 3- Quelle place le psychologue de l'éducation nationale peut-il prendre dans ce type de situation ?

Annexe :

COMPTE RENDU DES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES

NOM et prénoms de l'adolescent : MANUEL

Sexe : F ☐ M ☒

Né en 2009

Établissement : Lycée Général

Feuillet rédigé par :

Qualité : Psychologue Education
Nationale
CIO

 :

I. EXAMENS PSYCHOLOGIQUES

Nature des examens	Date	Niveau intellectuel ou Q.I
WISC V	17/01/25 Et 21/01/25	QIT [89-100], per 34 Indice de Compréhension Verbale [91-106], per 45 Indice visuospatial [91-104], per 42 Indice Raisonnement fluide [86-98], per 27 Indice Mémoire de Travail [112-127], per 93 Indice Vitesse de Traitement [77-93], per 13

II. ANAMNESE ET COMPORTEMENT AU COURS DES EXAMENS

Manuel est un jeune homme de 15 ans quand nous le rencontrons, à la demande de sa mère dans l'objectif d'évaluer son fonctionnement cognitif et de mesurer l'impact de son stress post-traumatique sur ses capacités d'apprentissage (en vue d'aménagements scolaires). En effet, Manuel évoque des flash-backs (syndrome de répétition), une fatigue, des troubles du sommeil, une difficulté de concentration à relier à une hyper vigilance neurovégétative, de l'anxiété, des problèmes alimentaires. Manuel sait solliciter le service d'infirmerie du lycée, très ponctuellement. Au niveau des apprentissages, c'est un jeune qui a bien intégré son rôle d'élève, et dont le décrochage scolaire s'exprime uniquement sur le plan cognitif. Le bulletin du premier trimestre de seconde fait apparaître un manque de concentration en classe et d'implication dans le travail personnel. Un bilan psychomoteur réalisé alors qu'il était en 6^{ème} conclut à l'absence de problème spécifique de concentration.

Manuel vit avec son petit frère et sa mère, qui a l'autorité parentale et la garde des enfants, suite à la séparation avec le père en octobre 2021, pour des violences intrafamiliales. Les visites du père sont médiatisées et cela perturbe fortement Manuel qui a exprimé à plusieurs reprises (en entretien avec nous, auprès du juge des affaires familiales) ne plus vouloir rencontrer son père. Après un temps d'interruption, le soin psychique est remis en place par l'association XXXXX, ce mois de janvier. Manuel est accompagné par la psychologue sur le plan du stress post-traumatique.

Lors de la passation du bilan, Manuel exprime être stressé, mais ce stress est bien contenu puisque nous n'en observons pas les effets sur les épreuves chronométrées (Cubes notamment). Manuel a bien investi le bilan et la relation. Il a exprimé être très fatigué et nous avons scindé la passation en deux temps. D'un point de vue clinique, Manuel dit faire beaucoup d'efforts pour se concentrer sur les

III. COMMENTAIRES

Résultats au WISC V : **Le QIT peut être interprété comme une estimation fiable et valide du niveau intellectuel de Manuel. Il obtient un QIT de 94, son niveau intellectuel global se situe dans la zone moyenne.** La probabilité est importante (90%) que son QIT se situe entre 89 et 100 (intervalle de confiance).

Dans les épreuves verbales, Manuel obtient des résultats dans la moyenne attendue pour son âge tant au niveau de l'abstraction, des connaissances générales et lexicales que de la compréhension (SIM=10 ; VOC=9 ; INF=11 ; COM=11).

Les résultats du domaine visuospatial sont également dans la moyenne attendue pour son âge (CUB=9 ; PUZ=10). Il est notable que Manuel ne soit pas en difficulté sur la première épreuve du bilan, chronométrée. Cela nous fait penser que Manuel a de **bonnes stratégies de coping**.

Au niveau du raisonnement, Manuel a des compétences dans la moyenne attendue pour son âge (MAT=8 ; BAL=9 ; ARI=9). Malgré ses plaintes concernant l'énergie que cela lui demande de retenir les énoncés d'arithmétiques, il obtient de bons résultats.

L'indice de Mémoire de Travail constitue un point fort. Manuel obtient des scores situés dans la zone élevée par rapport aux jeunes de son âge, surtout lorsque les éléments à retenir et rappeler sont présentés sur une modalité visuelle (MCH=13 ; MIM=15 ; SLC=9). La mémoire de travail de Manuel fonctionne très bien et permet la poursuite des apprentissages.

En vitesse de traitement, il obtient des résultats plus faibles mais hétérogènes, du fait essentiellement du Subtest des Codes qui est chuté (COD=6 ; SYM=8 ; BAR=10). Dans cette épreuve, Manuel a fait des erreurs dans la copie qu'il a pris le temps de corriger (écarte un défaut d'inhibition). Nous précisons qu'il n'existe pas de différence significative entre les indices d'aptitude générale et de compétences cognitives. Nous interprétons ces résultats comme **un manque de concentration et d'engagement dans la tâche. Le manque de qualité de la copie et la lenteur associée doivent nous faire penser à des aménagements dans les prises de notes pendant les cours.**

IV. CONCLUSION

Les résultats du bilan montrent un potentiel intellectuel dans la norme attendue, dans l'ensemble des domaines, avec une efficience importante de la mémoire de travail sur la modalité visuelle. Manuel, est capable de se mobiliser sur une tâche et possède toutes les compétences pour poursuivre ses apprentissages. Le décrochage scolaire est la manifestation d'un mal-être psychique dont l'accompagnement thérapeutique constitue un étayage fondamental. **Concernant la poursuite des apprentissages, la mise en place d'un PPRE serait souhaitable**, pour soutenir les efforts de Manuel sur le deuxième et le troisième trimestre : inscription aux ateliers de soutien, cours polycopiés, privilégier les schémas, placement en classe, devront être questionnés avec la famille et l'équipe pédagogique.

CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : Flavio

SUJET :

Flavio est né le 20/10/2008, il est actuellement scolarisé en 1^{ère} professionnelle Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL) au lycée polyvalent X.

Il cumule à ce jour de nombreuses journées d'absence.

Flavio s'est manifesté au CIO par deux fois, pour demander un changement d'orientation et regagner la voie générale, en octobre 2024, puis en février 2025.

Sa demande de changement n'a pas évolué durant cette période.

Lors du premier entretien avec la Psy-EN, il a évoqué ne pas avoir suivi son année de 3^{ème}, en raison d'une « phobie scolaire ». D'après lui, « les années scolaires précédentes ont été difficiles et ses notes ne suivaient pas ». Il aurait souhaité « bénéficier d'une instruction en famille (IEF) pour poursuivre son année de 3^{ème}, mais cela ne lui aurait pas été accordé ».

Flavio s'est dirigé vers le bac pro CIEL pensant intégrer les métiers de l'informatique. Or, il s'est confronté à quelques difficultés dans l'exécution de certaines tâches et remet son projet en question.

Très stressé et facilement angoissé, cet inconfort est difficilement supportable pour lui. Par ailleurs, il ressent un sentiment d'injustice car il n'a pas pu réaliser sa classe de 3^{ème} en IEF. Selon lui, « cela lui aurait probablement permis d'intégrer une classe de seconde générale et technologique et lui aurait peut-être ouvert la voie d'un bac général ». C'est pour cela que Flavio aimerait avant tout avoir l'opportunité de découvrir cette voie et de s'y confronter avant d'envisager des alternatives.

Aujourd'hui, il reste très indécis quant à ses projets post-baccalauréat. Nous avons travaillé à l'exploration des différents secteurs d'activités et il s'interroge sur des domaines variés : l'économie, la gestion, les finances, le marketing d'une part mais aussi, l'informatique, l'audiovisuel et le multimédia d'autre part. Cela reste encore assez flou pour Flavio et il a besoin d'approfondir ses pistes.

Au regard de ces potentiels centres d'intérêts actuels, il lui a été proposé de réfléchir à la voie technologique et notamment au bac STI2D et au bac STMG. Il a pris connaissance des contenus et ne les exclut pas mais ne parvient pas à se positionner. Il a peur de se tromper, de changer d'avis et d'être « coincé » par la suite.

QUESTIONS :

- 1- Quelle analyse faites-vous de cette situation ?
- 2- Quelle place peut prendre le Psy-En dans ce genre de situation ? Qu'auriez-vous proposé à la famille pour améliorer la situation de cette élève ?
- 3- Comment accompagner cet élève au mieux dans les questionnements qui sont les siens ?

CONCOURS PSYEN SESSION 2025	EPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : Nina

Nina, âgée de 17 ans, doit entrer en terminale STMG à la rentrée de septembre 2024. Cependant, elle souhaite se réorienter en première générale avec l'option art du cirque. Ses parents ont fait une demande début juillet auprès du lycée XX, situé dans une autre académie, car cet enseignement de spécialité n'est pas proposé dans leur académie.

Depuis la classe de seconde, Nina rencontre de grandes difficultés au lycée, ce qui l'a conduite à un profond mal-être en première. Victime de harcèlement dès son entrée en seconde, elle a subi des moqueries persistantes, malgré une intervention menée en classe. Cette situation l'a isolée et a fortement impacté son estime de soi. Elle a peu confiance en ses capacités et souffre d'une mauvaise image d'elle-même. Ses difficultés scolaires ont longtemps été attribuées à un manque de travail et de motivation, jusqu'à la découverte, en 2023, d'une dyslexie et d'une dysorthographe à la suite d'un bilan orthophonique. Une rééducation ainsi qu'un PAP ont alors été mis en place.

La rentrée 2023 a été particulièrement éprouvante pour Nina, qui refusait son orientation en STMG et n'acceptait pas ses troubles. Elle se sentait stigmatisée et angoissait à l'idée de retourner au lycée, redoutant de revoir certains élèves. Cette détresse s'est traduite par plusieurs crises et de nombreuses absences. L'établissement lui a même suggéré d'opter pour des cours à distance, mais elle craignait de se sentir encore plus isolée.

Malgré ces épreuves, Nina a participé au Service National Universel (SNU), une expérience qui lui a redonné confiance en elle. Passionnée de cirque depuis l'âge de 7 ans, elle souhaite s'orienter vers un bac général avec l'option art du cirque. Ses parents la décrivent comme une jeune fille créative et dotée d'un esprit artistique. Après le bac, elle aimerait poursuivre des études dans ce domaine où elle se sent épanouie.

Une demande d'inscription a été effectuée auprès du lycée XX, qui propose la spécialité art du cirque. Toutefois, l'établissement a requis un avis de passage en première générale, qui n'avait pas été demandé par la famille en fin de seconde. Seule une orientation vers une première STMG avait été validée par le conseil de classe.

Aujourd'hui, Nina est censée faire sa rentrée en terminale STMG dans son lycée de secteur. Cependant, sa famille refuse qu'elle y retourne et a formulé une demande de changement d'établissement, en plus de la demande de réorientation en première générale. Malheureusement, cette demande a été refusée, faute de places disponibles dans le lycée souhaité.

Annexes : Bulletins scolaires

QUESTIONS :

- 1- Quelle analyse faites-vous de la situation ? auriez-vous besoin d'informations complémentaires ?
- 2- Que proposeriez-vous en termes d'aide ou d'accompagnement ?
- 3- Quelle place peut tenir le psychologue de l'éducation nationale dans cette situation ?

Annexe 1 : bulletin 3^e trimestre de 2nde GT

Matières	Coef.	Nb. Notes	Evol.	T1	T2	Elevé	Clas.	-	+	Appréciations
FRANCAIS	1,00	3/5	↗	7,50	6,33	7,00	11,43	3,00	18,27	N n'a pas su reprendre le travail avec suffisamment d'efficacité pour surmonter des difficultés de plus en plus grandes. Elle n'a prouvé d'aucune implication de trimestre, n'a pas amené le livre, a été souvent absente, bref, l'année est très décevante.
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	1,00	4/4	↗	7,67	7,12	8,67	12,10	7,33	17,67	Le trimestre est insuffisant, N n'a pas su maîtriser les méthodes et comprendre les enjeux de la seconde. Le travail personnel manque de régularité. Il faut une meilleure maîtrise des connaissances pour y arriver.
ANGLAIS LV1	1,00	3/3	↗	7,95	7,75	8,60	14,27	5,94	19,67	Un bien qui demeure très fragile malgré l'attention en classe. Il faudra persévérer et oser demander de l'aide afin de surmonter les difficultés.
ESPAGNOL LV2	1,00	5/5	↗	11,37	11,94	12,03	14,91	8,20	18,71	Des efforts notables surtout dans votre investissement en classe. Attention, votre travail manque encore de régularité.
MATHEMATIQUES	1,00	5/6	↗	9,42	7,81	8,55	13,47	7,20	19,93	Même si les difficultés persistent, N a fait de son mieux pour suivre en classe. Un travail personnel plus régulier et approfondi aurait été nécessaire pour maîtriser les notions et compétences travaillées en classe de 2 nd e.
PHYSIQUE-CHIMIE	1,00	3/3	↘	7,00	8,83	8,20	11,00	3,20	16,80	Des progrès dans l'attitude sont notables mais l'ensemble reste bien fragile.
SVT	1,00	3/5	↗	12,30	8,40	9,10	14,40	9,10	16,10	Les difficultés, accompagnées d'absences, pénalisent la réussite. Le niveau en fin d'année demeure insuffisant.
EPS	1,00	1/1	↗	16,50	15,50	16,40	15,74	11,10	18,90	Très bon trimestre et très bonne année scolaire. Félicitations.
SC. ECONO. - SOCIALES	1,00	2/2	↗	6,00	10,50	13,55	0,50	19,50		Des résultats en hausse mais encore un peu justes.
SC. NUMERIQ. TECHNOL.	1,00	2/2	↘	10,40	10,90	8,75	12,96	3,25	15,13	Des difficultés qui persistent. L'ensemble reste fragile.
Moyennes générales			↗	10,01	9,02	9,79	13,32			
Absences : 19 demi-journées - Retards : 2										
Décision retenue par le chef d'établissement										
1-STMG SC. & TECHNO. MANAGEMENT GESTION										
Appréciation globale : Les difficultés persistent même si N a montré quelques efforts dans certaines disciplines. Vous devez gagner en régularité et en rigueur dans votre travail personnel et vous investir plus en classe.										
										Président du conseil de classe

Annexe 2 : bulletins 1^{er} et 3^{ème} trimestre 1^e STMG :

Bulletin 1^{er} trimestre 1^e STMG

1STMG2 (36 élèves)
Professeur principal :

Année scolaire : 2023/2024

Matières	Coef.	Nb. Notes	Moyennes				Appréciations
			Élève	Clas.	-	+	
ANGLAIS	1,00	3/4	8,84	10,52	4,50	18,00	Très peu d'investissement au cours de ce premier trimestre. N semble se réveiller un peu cela dit. J'espère de meilleurs résultats au prochain trimestre.
DROIT ET ÉCONOMIE	1,00	3/3	11,67	14,48	8,67	18,67	Ensemble fragile. N doit approfondir son travail personnel pour progresser.
ENS. MORAL & CIVIQUE	1,00	0/1	N.Not	N.N.			Le travail a été sérieux mais le peu de séances n'a pas permis de notation des élèves.
ENS. TECHNO. EN LV1	1,00	2/2	9,50	12,54	8,50	16,75	Ensemble fragile. Des efforts devront être fournis.
EPS	1,00	0/1	Abs	16,08	11,00	19,50	Absente lors des évaluations. N n'a pu être évaluée.
ESPAGNOL LV2	1,00	3/4	8,00	12,04	4,71	17,39	Un ensemble fragile. Des efforts fournis mais cela reste encore insuffisant. Je compte sur vous pour gagner en motivation.
FRANÇAIS	1,00	3/5	5,17	10,57	4,71	15,11	Un ensemble très inquiétant qui montre une absence complète de motivation et des difficultés que l'absence chronique de travail ne peut permettre de surmonter. Il faut vous ressaisir très vite.
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	1,00	3/4	7,83	11,74	7,57	17,00	des résultats très insuffisants ; il faut fournir un travail plus sérieux et oser participer en classe
MANAGEMENT	1,00	3/3	12,25	14,27	9,88	17,17	Résultats juste convenables. N doit travailler avec plus de rigueur pour progresser.
MATHÉMATIQUES	1,00	3/3	14,33	9,24	0,67	17,33	Bons résultats et travail sérieux.
SC.GESTION&NUMÉRIQUE	1,00	4/4	9,67	11,86	3,07	17,07	Un bilan insuffisant. Les nombreuses absences nuisent à ses apprentissages, c'est dommage ! Un travail non rendu ! Un exposé non présenté ! ces 2 travaux auraient permis à N d'améliorer sa moyenne

Absences : 17,32 demi-journées dont 0,55 est non justifiée - Retards : 6 dont 3 sont non justifiés

Appréciation globale : Un bilan très insuffisant dans de nombreuses matières. Les nombreuses absences de N nuisent à ses apprentissages, c'est dommage ! Ne vous découragez pas.

Président du conseil de classe

1STMG2 (34 élèves)

Professeur principal : ...

Année scolaire : 2023/2024

Matières	Evol.	An.	T1	T2	Moyennes T3				Appréciations
					élève	Clas.	-	+	
ANGLAIS	≡	10,21	8,64	11,00	11,00	12,30	3,67	19,00	N. a les capacités et les moyens pour réussir. C'est encore fragile et parfois irrégulier. Il faudra fournir plus de travail l'an prochain.
DROIT ET ECONOMIE	↗	10,86	11,67	9,92	11,00	12,57	7,17	16,33	Des résultats en progrès mais qui restent fragiles. Malgré ses absences, N. fournit de nombreux efforts. Prenez confiance en vous.
ENS. MORAL & CIVIQUE		2,00	N.N.	N.N.	2,00	8,76	2,00	16,00	Des résultats très insuffisants ce trimestre
ENS. TECHNO. EN LV1 Mme PUGET	≡	12,00	9,50	13,25	13,25	13,83	6,25	16,50	Ensemble satisfaisant. Du sérieux. Continuez ainsi et croyez en vous.
EPS		17,50	Abs	Abs	17,50	16,92	14,50	19,50	Bon bilan. N. a réalisé un travail efficace lors ce trimestre.
ESPAGNOL LV2	↘	9,31	8,00	10,93	9,00	13,64	7,60	17,11	Une progression notoire. N. s'est efforcée de bien faire et à affronter avec courage ses difficultés. Il faut continuer à persévérer. Vos efforts paient!
FRANCAIS	↘	6,38	5,17	7,71	6,25	9,89	3,33	14,83	Toujours en grande difficulté, N. a peine à se motiver pour essayer de rattraper son retard. Il faut qu'elle arrive à se convaincre qu'elle peut bien faire mais cela passe par une implication bien plus importante.
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	↗	9,36	7,83	6,74	11,50	12,49	9,25	16,00	Ensemble fragile mais; N. a fourni des efforts pour surmonter ses difficultés
MANAGEMENT	↘	10,81	12,25	11,67	8,50	12,20	8,17	16,50	Des résultats en baisse malgré les efforts fournis par N. Ne vous découragez pas.
MATHEMATIQUES	↗	10,88	14,33	5,50	12,80	12,85	6,50	18,40	Un bilan tout à fait correct.
MATHEMATIQUES									Elève sérieuse et impliquée.
SC.GESTION&NUMERIQUE	↗	10,79	9,87	9,70	12,80	11,14	5,60	16,60	De nets progrès ce trimestre, fruit des efforts de N. Je l'encourage à poursuivre ainsi l'an prochain !

Absences : 28,94 demi-journées - Retards : 4

Appréciation globale : N. a fourni des efforts ce trimestre et des progrès ont été constatés dans de nombreuses matières. Bravo ! Passage en terminale

Mentions : Encouragements du conseil de classe

Le chef d'établissement